



Les migrants

Lettre 82 aux cercles de silence

Mai 2024

« Les vieux que nous sommes sont conscients que leurs convictions ne sont pas dans l'air du temps, mais ils n'y renoncent pas et s'obstinent à les affirmer en lien avec toutes les forces disséminées à travers tout le pays qui les partagent et défendent et au sein desquelles il n'y a pas que des vieux. » (voir ci-dessous : *A quoi sert ce cercle de vieux ?*). Il ne faut oublier que ce sont « les vieux » qui votent le plus fréquemment lors des élections. Leur opinion n'est donc pas anodine.

Si tous les cercles faisaient comme ceux qui sont cités dans « Le cri du silence - Les cercles du silence », la dynamique nationale des cercles serait mieux perçue des médias et de la nation !

https://data.over-blog-kiwi.com/0/97/67/31/20240428/ob_20a117_cds.pdf

C'est une véritable guerre que l'Italie déclare aux associations humanitaires qui secourent les personnes traversant la méditerranée en bateau : les bateaux les secourant ne peuvent secourir qu'une embarcation et sont obligés de mettre plusieurs jours pour débarquer les survivants, et maintenant les avions qui font la surveillance des bateaux en périls ne peuvent plus atterrir sur les aéroports italiens des italiennes.

Si les comportements des pays continuent comme actuellement, et s'ils se renferment sur eux-mêmes, la biodiversité – tant célébrée ces derniers temps – va disparaître et avec elle les vertus, les valeurs de discernement, d'accueil, de compassion et de renouvellement des humains.

Michel Girard

L 81 envoyée 30 avril 2024

Table des matières

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
Hendaye	3
Cercles de SILENCE	4
Niort	5
Dole.....	5
France.....	Error! Bookmark not defined.
Avant les élections européennes.....	5
Le parti socialiste propose des « voies d'immigration légales ».....	5
Le rassemblement national, Frontex et les pushbacks	6
Rapport annuel de la Cimade	8
Avignon.....	9
Clermont-Ferrand.....	9
Dieppe	9
Dol-de-Bretagne.....	10

Dunkerque.....	10
Le Portel.....	11
Lyon.....	12
Montpellier.....	12
Paris.....	12
Pré-saint-Gervais.....	14
Saint-brevin.....	14
MANCHE.....	15
MEDITERRANEE.....	Error! Bookmark not defined.
UNION EUROPÉENNE.....	17
Importance des élections européennes pour la mise en place des politiques d’asile	18
dimanche 9 juin 2024 en France.	18
Multiplication des accords en Afrique et Liban pour lutter contre l’immigration	20
Réforme des frontières Schengen : que prévoit la nouvelle loi européenne ?	22
Allemagne.....	23
Belgique.....	26
Espagne.....	27
Grèce.....	28
Hongrie.....	29
Italie.....	29
Pologne.....	30
EUROPE.....	35
Bosnie- Herzégovine.....	35
Royaume-Uni.....	35
INTERNATIONAL.....	40
L’équipe olympique des réfugiés	40
ASIE.....	40
Birmanie.....	40
Liban.....	41
AFRIQUE.....	43
Côte d’Ivoire.....	43
Ethiopie.....	43
Guinée.....	44
Libye.....	44
Sénégal.....	46
Tunisie.....	46
AMERIQUE.....	48
Canada.....	48

Panama.....	48
OCEANIE.....	Error! Bookmark not defined.
Australie.....	Error! Bookmark not defined.
TEMOIGNAGE.....	Error! Bookmark not defined.
Sites.....	Error! Bookmark not defined.

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

SETE

Dix migrants s'évadent d'un centre de rétention

Dix étrangers retenus au centre de rétention administrative (CRA) de Sète, dans le sud de la France, se sont évadés dans la nuit de vendredi à samedi de la structure. Les migrants sont passés par les combles et le toit pour s'enfuir du CRA. L'un d'entre eux a été retrouvé samedi.

Le centre de rétention administrative de Sète était en état d'alerte ce week-end. Vers 2h30 du matin dans la nuit de samedi 11 à dimanche 12 mai 2024, dix étrangers, âgés de 18 à 34 ans migrants originaires d'Afrique du Nord, se sont évadés en passant par les combles et le toit du bâtiment. Le site est pourtant équipé d'une alarme mais elle ne se serait pas déclenchée cette nuit-là. Les surveillants du CRA sont alertés par des images de vidéosurveillance montrant des mouvements inhabituels de retenus dans une chambre. Lorsque les gardiens arrivent dans la pièce, ils remarquent au niveau du plafond qu'*"un morceau de tôle, auquel est nouée une couverture, a été découpée"*. *"Ensuite, [les migrants] ont sauté sur le toit du greffe pour accéder dans la rue"*. Samedi, une personne a été retrouvée mais les autres restent recherchées. *"Tous les moyens sont mis en œuvre pour retrouver les fugitifs"*, assure la préfecture de l'Hérault.

Les autorités affirment par ailleurs qu'une réunion de travail sera organisée cette semaine avec la direction interdépartementale de la police afin d'*"étudier les voies et les moyens de mieux sécuriser cet espace de rétention"*. La sécurisation du CRA de Sète est *"essentielle, puisque c'est une des priorités pour lutter contre l'immigration irrégulière"* qui *"passe par des reconduites effectives"* à la frontière. De leur côté, les syndicats dénoncent le manque de moyens alloués dans la structure de Sète. *"Il n'y a que cinq policiers pour les surveiller la nuit, et le centre n'est pas si petit que ça, puisqu'il y a des étages, donc vous ne pouvez pas être partout à la fois"*. *"Ce n'est pas la première fois, ni la dernière que cela se produira (...). C'est un manque d'effectif humain qui ne peut pas être comblé par des dispositifs techniques supplémentaires"*.

Les conditions de vie dans les centres de rétention sont régulièrement pointées du doigt par les associations. Les migrants peuvent y être enfermés pendant 90 jours, en vue de leur expulsion vers leur pays d'origine. Pour les humanitaires, ces lieux de privation de liberté s'apparentent à des prisons en raison de leur univers carcérale.

En 2023, le nombre de migrants enfermés dans les CRA a augmenté, tout comme la durée moyenne (28,5 jours) passée dans ces établissements en proie à des violences accrues, ont dénoncé dans un rapport fin avril des associations de défense des migrants, dont La Cimade et France terre d'asile. Selon ce rapport annuel, 46 955 personnes ont été enfermées dans des CRA en 2023, contre 43 565 en 2022.

HENDAYE

Il y a de plus en plus de migrants placés au centre de rétention administrative (CRA) d'Hendaye, dans le Pays Basque. Dans son rapport annuel publié ce mardi 30 avril, la Cimade Sud-Ouest compte **351 migrants en rétention durant l'année 2023**, contre 261 en 2022. L'association

de défense des droits des migrants parle d'un recours à la détention "systématique et disproportionné", à Hendaye. La durée d'enfermement en CRA est limitée à 90 jours, mais d'après la Cimade Sud-Ouest, de plus en plus de personnes y sont placés alors qu'elles ne sont pas expulsables. "On a eu des citoyens russes en rétention, alors qu'il est évident qu'en ce moment, la Russie n'a pas de contacts diplomatiques avec la France pour l'expulsion de ses ressortissants", indique une juriste pour l'association. Cela se traduit par une baisse du nombre d'expulsion depuis ces centres. En 2023, parmi les étrangers placés au CRA d'Hendaye, **55,3 % ont été libérés dès les premiers jours** de rétention par les juridictions, car non expulsables. Une donnée qui se vérifie aussi au niveau national. Ainsi, plus de 59 % des personnes retenues dans les CRA de France, ont été libérées en 2023.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/de-plus-en-plus-de-migrants-places-en-retention-a-hendaye-d-apres-la-cimade-7052927>

CERCLES DE SILENCE

Pour avoir une idée générale de plusieurs cercles de silence, lisez l'article de l'un des responsables d'un cercle qui a été invité à parler des cercles de silence à la Coordination Urgence Migrants (90 associations sont mobilisées). En voici quels éléments.

Le cri du silence

La tentation de s'arrêter est permanente. Seulement, en conscience nous ne pouvons que maintenir ce cri silencieux. L'opinion européenne demeure fermée sur elle-même. Elle construit des murs alors qu'elle devrait édifier des ponts. Elle s'enferme dans une illusoire forteresse négligeant les douleurs des plus petits de la Terre.

Nous sommes solidaires avec les migrants, sans discrimination. L'instrumentalisation politique sur le dos des personnes étrangères doit cesser. Nous manifestons notre indignation par ce cercle de silence. Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle. Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes qui demandent à l'Europe de les protéger. Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.

A quoi sert ce cercle de vieux ?

C'est vrai que nous sommes majoritairement des vieux. Plus jeunes, nous avons milité, agi pour ce qui nous semblait un meilleur, un plus juste fonctionnement de notre société. Nous n'en n'avons plus la force. Mais il nous reste des convictions et tant que nous tenons debout, nous tenons à les affirmer. Notre âge et notre expérience nous ont appris des choses essentielles. De tout temps, les humains ont circulé de par le monde, se mêlant aux populations autochtones par curiosité de découvrir des mondes inconnus, le besoin de savoir, de connaître étant inhérent à notre espèce humaine. Mais le plus souvent, pour s'assurer une vie meilleure. Et nos sociétés se sont constituées à partir de mélanges ethniques, de migrations, d'intégration d'éléments variés. Une nation ne peut s'assurer une justice entre ses membres en ignorant ceux que les circonstances ont conduits au bas de l'échelle sociale, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. La solidarité, entre humains et entre nations est un fondement du développement de l'humanité. Les vieux que nous sommes sont conscients que leurs convictions ne sont pas dans l'air du temps, mais ils n'y renoncent pas et s'obstinent à les affirmer en lien avec toutes les forces disséminées à travers tout le pays qui les partagent et défendent et au sein desquelles il n'y a pas que des vieux.

Informons, agissons

Une autre ne baisse pas les bras et invite une fois encore les passants à venir rejoindre les volontaires et partager un moment de silence protestataire. Inlassablement, elle rappelle que dans le

Roannais « 12 personnes sont toujours à la rue et manquent parfois de nourriture ». « *Ce qui me choque, ce sont les fake news qui circulent, laissant croire, par exemple, que l'Europe serait submergée par les migrants. C'est faux ! En 2 022 les migrants vers l'Europe ne représentaient que 0,10 % de sa population* ».

https://data.over-blog-kiwi.com/0/97/67/31/20240428/ob_20a117_cds.pdf

NIORT



Le cercle de silence à l'initiative de l'Association pour la reconnaissance et défense des droits des immigrés (Arddi) et de réseaux citoyens a eu lieu le 24 avril 2024, place de la Brèche à Niort. Des panneaux refaits à neuf et bien lisibles, des lectures de poèmes et d'articles d'actualité, un groupe de jeunes qui s'arrête passer un moment au cercle.

DOLE



Le Cercle de Silence de Dole continue à se réunir chaque 1er samedi du mois contre les violences des forces de l'ordre envers des détenus en CRA. Une trentaine de personnes participe à ce cercle pour manifester le refus des articles xénophobes de la nouvelle loi sur l'immigration, qui durcissent les modalités d'accueil des demandeurs d'asile et des personnes déboutées. La contestation ne se manifeste pas violemment.

France

AVANT LES ELECTIONS EUROPEENNES...

LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE DES « VOIES D'IMMIGRATION LEGALES »

Vendredi 29 mars 2024 la tête de liste du Parti socialiste (PS) pour les élections européennes de juin a déclaré vouloir mettre en place des "voies d'immigration légales". "Aujourd'hui, [l'ouverture de ces voies légales sont décidées par des] *accords bilatéraux, il faut que ce soit fait à l'échelle européenne, c'est-à-dire qu'on identifie nos besoins d'une manière profondément réaliste*", a déclaré le candidat, évoquant "des quotas, pas en fonction des nationalités

(mais) en fonction des besoins des économies européennes, une immigration de travail". Selon lui, les "voies d'immigration légales" sont "non seulement notre besoin", mais cela "permet une venue sûre, pas sur les canots qui se noient en Méditerranée".

En France, les principales voies légales d'immigration concernent les personnes venues par regroupement familial, au titre d'un visa étudiant ou d'un passeport talent pour les travailleurs qualifiés. Des accords bilatéraux, comme avec le Maroc, permettent également aux travailleurs saisonniers de venir temporairement en France le temps de la récolte. La tête de liste semble vouloir démocratiser cette "immigration de travail" au sein de l'Union européenne (UE) pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dans les métiers en tension (bâtiment, aide à la personne...). Il souhaite que cette compétence ne révèle plus uniquement des États membres mais d'un cadre établi par l'UE.

Selon le professeur au Collège de France, titulaire de la chaire Migrations et sociétés, cette proposition est "quasiment impossible" à réaliser. "Chaque pays tient à maintenir sa souveraineté sur sa politique migratoire". Les questions migratoires sont, majoritairement, de la compétence des États membres. Même si des règles communes existent (comme le visa Schengen), chaque pays adopte ses propres lois en matière d'immigration. "Depuis 15 ans, on observe tous les cas de figure dans les politiques des pays de l'UE : des mesures très généreuses comme celles de la Suède et de l'Allemagne en 2015 [les deux États ont ouvert leurs portes aux exilés syriens fuyant la guerre dans leur pays] aux plus restrictives comme la Hongrie". Dès qu'il s'agit d'immigration, l'Union européenne se montre toujours profondément divisée. Le Pacte Asile et migration en a été la plus récente illustration : il a fallu plus de trois années d'après négociations avant qu'il ne soit adopté fin 2023. Et malgré sa signature à la majorité qualifiée (et non à l'unanimité), rien ne permet d'affirmer que chaque État membre le respectera. La Hongrie avait d'ailleurs annoncé "rejet[er] ce pacte migratoire avec force". "Nous ne laisserons entrer personne contre notre volonté", avait-elle affirmé le 20 décembre 2023 via la voix de son ministre hongrois des Affaires étrangères. Dans ce contexte, difficile d'imaginer comment les Vingt-Sept puissent trouver un accord sur des "voies d'immigration légales".

Pour le co-directeur au sein du centre de recherches Synergies migrations, la proposition de la tête de liste du PS aux Européennes n'est pas "la solution miracle aux arrivées irrégulières". Il plaide plutôt pour un **meilleur accès aux visas au titre de l'asile** - un document qui permettrait à un demandeur d'asile depuis un pays tiers de rejoindre en sécurité un pays de l'UE et de demander le statut de réfugié une fois arrivé. En théorie, les personnes en danger dans leur pays peuvent demander ce document dans les ambassades françaises. Mais dans les faits, ce visa est difficile à obtenir pour une grande majorité des exilés.

En ce qui concerne les visas de travail, là aussi, la proposition socialiste ne le convainc pas. Il estime que les personnes pouvant bénéficier de visas pour motifs professionnels ne sont pas les mêmes que celles qui prennent des routes irrégulières, et risquent leur vie en Méditerranée. "Ceux qui vont solliciter ces visas sont plutôt des personnes qualifiées qui remplissent les critères demandés", c'est-à-dire des personnes qui obtiendront ce précieux visa et pourront aller en Europe via des routes sûres. Ce profil diffère de celui de personnes sans diplômes, sans ressources, qui se tournent généralement vers la clandestinité pour rejoindre l'Europe. Il en est de même pour le professeur au collège de France : "Les chances d'obtenir un visa sont liés à la position sociale, aux ressources, aux réseaux" d'un étranger.

Toutefois, les deux spécialistes critiquent la politique française "extrêmement restrictive" en matière de visa et réclament une refonte de son système d'attribution. "Plus on ferme les frontières, plus on augmente les passages clandestins et plus on enrichit les passeurs". "Cela vaut le coût d'essayer d'avoir un politique migratoire plus ouverte, qui ne consiste pas à accueillir tout le monde mais qui répond davantage aux besoins des exilés et à ceux du marché du travail français".

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL, FRONTEX ET LES PUSHBACKS

Lors d'une interview sur France 2, le 25 avril 2024, la tête de liste du Rassemblement

national (RN) pour les élections européennes de juin, a pris la défense de son numéro 3, l'ancien patron de l'agence européenne des frontières, Frontex, qui est sous le coup d'une plainte déposée devant le tribunal de Paris par deux ONG pour complicité de crimes contre l'humanité et torture. La Ligue des droits de l'Homme (LDH) et Utopia 56 accusent Frontex, sous le mandat du précédent directeur, de refoulement illégal de migrants en Méditerranée, vers la Turquie et la Libye, pour les empêcher de pénétrer sur le sol européen. La tête de liste estime que l'ancien directeur "*est poursuivi par des associations pro-migrants d'extrême gauche pour avoir fait son travail, c'est-à-dire d'avoir refoulé à la frontière européenne (...) des migrants pour les raccompagner dans leur pays de départ*".

Le rôle de Frontex est d'apporter un soutien aux États membres dans le contrôle et la surveillance des frontières extérieures de l'Union européenne (UE) : en participant notamment à l'enregistrement et à l'identification des migrants à leur arrivée, ou en aidant les pays à financer des opérations de retour des exilés dans leur pays d'origine et des États tiers. Parfois, Frontex peut aussi être amené à procéder à des sauvetages de migrants en mer, en fournissant une assistance technique et opérationnelle (véhicules, avions, navires) aux États membres. Ces opérations sont coordonnées par les centres de coordination des secours en mer (MRCC). Entre 2014 et 2018, l'opération navale européenne baptisée "*Triton*", et confiée à Frontex, avait déjà suscité des interrogations. Triton a-t-elle vocation à secourir les gens en mer ou à surveiller les frontières ? "*Elle vise d'abord le contrôle des frontières. Preuve en est, la première opération (celle de Mare nostrum) œuvrait jusqu'aux côtes libyennes, la seconde (Triton) restera dans les eaux territoriales européennes*", avait écrit Le Monde à l'époque du lancement de l'opération.

La tête de liste, dans sa déclaration, laisse entendre que la loi permet les refoulements de migrants aux frontières de l'UE afin de les "*raccompagner dans leur pays de départ*". Mais cette affirmation est à nuancer. Certes, un accord signé en 2016 entre Bruxelles et Tripoli rend légaux les "pushbacks" en Méditerranée. Depuis cette date, la Libye est en effet responsable des opérations de secours dans la SAR zone (zone de recherche et de sauvetage) située dans les eaux internationales au large de ses côtes. En clair, les garde-côtes libyens sont autorisés à intercepter des migrants dans un large périmètre en Méditerranée et donc, de les ramener dans le pays.

Mais le droit maritime, sur lequel s'appuient les ONG et les instances internationales, est quant à lui plus contraignant : il interdit aux navires de ramener dans un pays non sûr les exilés secourus en mer. Or, La Libye n'est pas considérée par l'ONU comme un État sûr, en raison des abus auxquels sont exposés les migrants dans le pays (violences, extorsion, torture, viols, travail forcé...).

Ce sont donc deux visions qui s'affrontent : celle des ONG pour qui Frontex s'est rendue coupable de complicité de crimes contre l'humanité dans sa collaboration avec les garde-côtes libyens, en "*facilitant les interceptions et les retours en Libye*" via son drone de surveillance notamment. Et celle de l'agence pour qui ces opérations sont légales, au regard de l'accord entre l'UE et la Libye. Frontex argue que Tripoli dispose d'un centre de coordination et de sauvetage maritime, tout aussi reconnu officiellement par le droit international que ceux de l'Italie, Malte ou la Tunisie.

Frontex a aussi été pointée du doigt pour ses actions de refoulements en mer Égée, lors du mandat de 2015 à 2022. Mais dans ce cas de figure, les avis sont unanimes. Un rapport de l'Office européen de lutte anti-fraude (Olaf) rendu public en 2022 par la presse et des ONG, a révélé qu'en 2021, Frontex n'avait pas traité correctement des preuves de refoulements d'exilés aux frontières maritimes et terrestres, allant jusqu'à les dissimuler. Plusieurs enquêtes journalistiques menées par le consortium Lighthouse Reports et publiées dans Le Monde, avaient aussi démontré qu'entre mars 2020 et septembre 2021, Frontex avait enregistré des renvois illégaux dans les eaux grecques comme de simples "*opérations de prévention au départ, menées dans les eaux turques*". À l'instar de celle du Monde, toutes les investigations conduites par des médias ont démontré "*que les responsables de Frontex [étaient] conscients des pratiques illégales des garde-frontières grecs et [étaient] en partie impliqués dans les refoulements eux-mêmes*", écrivait Der Spiegel en fin 2022. Or, les "pushback" sont interdits par la Convention de Genève, qui régit le statut de réfugié. Toute personne qui se

présente aux frontières de l'UE et qui exprime sa volonté de demander l'asile doit pouvoir le faire, rappelle l'ONU. Ce sont d'ailleurs, en partie, ces accusations en mer Égée qui ont poussé l'ancien directeur à démissionner de Frontex en avril 2022. Quelques mois plus tard, l'agence qualifiait ces actes répréhensibles de « pratiques du passé » et affirmait avoir pris depuis, des "mesures correctives" – comme le renforcement des procédures de signalement des incidents graves, y compris en ce qui concerne les refoulements.

RAPPORT ANNUEL DE LA CIMADE

En 2023, 45 000 personnes de nationalité étrangère ont été enfermées dans les centres de rétention en France, dont les trois quarts dans les Outre-mer. Mayotte concentre à elle seule plus de 60% des retenus. Dans 70% des cas, la rétention a été décidée à la suite de l'édition d'une OQTF, une obligation de quitter le territoire français. À l'échelle de l'Union européenne, la France est le pays qui en délivre le plus. Depuis 2022, elle est à l'origine d'un tiers des mesures d'éloignement prises sur le continent. *"On constate une volonté politique d'enfermer et d'éloigner des personnes considérées comme dangereuses par l'administration. Les personnes étrangères représenteraient une menace pour l'ordre public et sont enfermées à ce motif, au mépris de leurs droits et de leur situation individuelle et personnelle"*. Pourtant, le nombre effectif d'expulsions depuis les centres de rétention administrative (CRA) a **baissé de 15,3%** l'an dernier, signe pour la Cimade que le lien entre nécessité de l'enfermement et expulsions, cher au ministère de l'Intérieur, ne tient pas debout.

Plusieurs personnes ont été expulsées alors que leur demande d'asile ou leur recours devant la justice était encore en cours d'instruction. *"Ça arrivait rarement auparavant, le plus souvent à cause d'erreurs de l'administration. Mais en 2023, il y en a eu beaucoup plus et on sent une volonté politique d'expulser les personnes sans respecter les procédures en cours, alors que certaines de ces procédures permettent la suspension de l'expulsion"*. À l'intérieur des centres de rétention administrative, les droits des retenus ont également été bafoués à plusieurs reprises. Les permanences médicales ne sont pas systématiquement assurées, selon le rapport, et lorsqu'elles le sont, l'avis des médecins n'est parfois pas pris en compte par la préfecture (qui décide de la prolongation de la rétention). Ainsi, un homme est décédé à l'été 2023 après plusieurs alertes ignorées par les autorités sur sa vulnérabilité et l'incompatibilité d'un placement en rétention avec son état de santé. Au total, quatre personnes y sont mortes l'année dernière.

Alors que la durée de séjour moyen en CRA était en 2023 de 28,5 jours, soit **deux fois plus qu'il y a cinq ans**, (contre 23 jours en 2022) le rapport met également en lumière les conséquences de l'enfermement : violences, automutilations, tentatives de suicide, séquelles psychologiques à la sortie, notamment chez les plus jeunes.

Si le placement en centre de rétention des mineurs non accompagnés est interdit, 21 personnes se disant âgées de moins de 18 ans se sont retrouvées en CRA l'année dernière. Le rapport rapporte notamment le témoignage d'une ressortissante angolaise, âgée de 14 ans et placée au CRA de Metz au mois de juin 2023, car la préfecture la considérait majeure : *"Madame J. était pourtant munie de son acte de naissance, qui n'a pas été pris en compte par les services de la préfecture. Or, la Cour de cassation a rappelé qu'en cas de doute sur l'âge de la personne concernée, celui-ci devait profiter à l'intéressé ; la présomption de minorité aurait dû primer dans la situation de madame J"*. Elle n'en sortira que trois semaines plus tard, après qu'un officier de l'Ofpra ordonne sa libération immédiate du centre de rétention.

Les enfants accompagnés par leurs parents, eux, sont de moins en moins nombreux. En métropole, ils ont été 87 à séjourner en CRA, et ce chiffre devrait diminuer encore davantage avec la loi immigration votée début 2024. Le texte demande aux préfectures de privilégier l'assignation à résidence des familles plutôt que leur enfermement. Seule exception à son application : Mayotte, qui devra attendre 2027 pour que cette disposition soit mise en œuvre. C'est d'ailleurs à Mayotte que les enfants sont les plus nombreux. En 2023, 3 262 mineurs accompagnés ont été retenus, soit 37 fois

plus que dans l'Hexagone.

Le Rapport peut être chargé à : <https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2024/04/Rapport-retention-2023.pdf>

AVIGNON

Le préfet du Vaucluse doit reloger 4 familles

Six familles ont été expulsées de leur centre d'hébergement à Avignon après un refus de leur demande d'asile. Mais une juge des référés du tribunal administratif de Nîmes vient de se prononcer sur quatre des six dossiers : elle ordonne à la préfecture de leur trouver une solution. *"Il est enjoint au préfet de Vaucluse de faire droit à la demande d'hébergement d'urgence dans un délai de 48 heures à compter de la notification de la présente ordonnance"*, précise l'ordonnance rendue par la juge des référés du tribunal administratif de Nîmes. Jeudi soir 2 mai 2024, les huit adultes et 11 enfants de ces quatre familles sont donc hébergés pour la nuit par le 115. *"On est content et soulagés que le 115 prenne le relais pour l'hébergement, c'est ce qu'on attendait depuis des mois"*, réagit, de la coordination Étrangers de Vaucluse, qui regroupe plusieurs associations d'aide aux réfugiés. Mais elle s'inquiète de la précarité de la situation proposée, puisque les familles concernées devront rappeler chaque jour le 115 pour trouver un hébergement pour le soir.

"Et rappeler chaque jour, c'est les mettre dans des situations de stress pas possibles parce qu'ils se disent qu'ils pourraient ne pas être hébergés le lendemain. Et à l'hôtel, il n'y a pas de cuisine, donc rien pour cuisiner pour les enfants. Et il y a aussi la question de l'école qui reprend lundi. Donc c'est une première étape, mais la situation n'est pas encore stabilisée". D'autant que les chambres d'hôtel trouvées par le 115 se trouvent dans la zone d'Auchan Nord au Pontet, alors que les enfants sont scolarisés à Avignon. *"L'école est à 45 minutes de bus, donc ce sera encore un combat parce qu'on n'a pas les moyens de payer le bus pour aller et venir"*, s'inquiète le père de deux jeunes enfants. La coordination Étrangers Vaucluse, qui vient en aide à ces familles, demande donc désormais à l'État de fournir à ces familles un hébergement stable. *"Et la décision de justice est claire là-dessus : il faut qu'ils soient hébergés, pas hébergés une nuit, deux ou trois nuits, mais qu'ils soient vraiment hébergés"*. Le tribunal administratif doit encore statuer sur le dossier de deux des six familles expulsées.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-prefet-de-vaucluse-somme-de-reloger- quatre-familles-expulsees-5838798>

CLERMONT-FERRAND

Des famille et jeunes encore à la rue : discussion avec les autorités

Voilà un mois que des jeunes seuls, des familles dorment sous des tentes faute de logement à Clermont-Ferrand, d'abord place du 1er mai puis dans la Maison du peuple. Des étrangers aux situations administratives diverses soutenus par des collectifs et associations qui manifestaient une nouvelle fois lundi 6 mai 2024. Près de 200 personnes ont défilé en cortège de la place de Jaude vers la mairie de Clermont-Ferrand, demandant l'asile de la Ville, devant l'hôtel du Département dont dépend le sort des mineurs isolés, pour finir sous les fenêtres du préfet qui recevait lundi soir les élus de gauche du conseil départemental pour évoquer la situation. Les associations et notamment le Réseau éducation sans frontière ont rendez-vous ce mardi matin, 7 mai, avec le préfet du Puy-de-Dôme et le maire de Clermont-Ferrand.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/familles-etrangees-a-la-rue-a-clermont-ferrand-leurs-soutiens-maintiennent-la-pression-avant-de-rencontrer-le-prefet-6826040>

DIEPPE

66 personnes secourues

Mercredi 1^{er} mai 2024, 66 personnes, qui n'ont finalement pas réussi à aller au bout de leur traversée, ont été secourues au large de Dieppe (à plus de 150 kilomètres au sud du détroit du Pas-de-Calais) par la gendarmerie maritime française, après une alerte reçue en milieu de journée. Parmi les rescapés se trouvaient trois enfants, dont un bébé. *"L'embarcation se trouvait en difficulté"*

notamment du fait d'une avarie moteur et a demandé une prise en charge". L'opération s'est étendue toute l'après-midi, jusqu'à ce que le bâtiment de la gendarmerie maritime accoste avec l'ensemble des passagers au port de Dieppe aux alentours de 19h45. Trois personnes ont été interpellées et placées en garde-à-vue dans le cadre de l'enquête sur cette tentative de traversée.

DOL-DE-BRETAGNE

Quand elle quitte le Nigeria, en 2011, c'est pour venir garder des enfants en France. En tout cas, c'est ce que lui fait croire sa passeuse, qui lui demande **60.000 euros pour la traversée**. Mais une fois arrivée à Poitiers, la réalité est toute autre : *"On était six ou sept dans un appartement"*, raconte-t-elle, encore traumatisée par cette période de sa vie. *"Quand je suis arrivée, la dame m'a donné de jolis vêtements, j'étais contente, puis elle m'a dit qu'on allait travailler et m'a déposée au bord de la route."* Le travail en question : **un réseau de prostitution**, duquel elle reste prisonnière de longs mois, sans autre solution pour payer sa dette.

Depuis, elle s'en est sortie : elle travaille depuis 2018 à la Parentèle, l'Ehpad de Dol-de-Bretagne, et adore son métier : *"J'ai toujours aimé m'occuper des aînés"*, confie-t-elle avec passion, *"même au Nigeria, j'avais déjà commencé, je porte vraiment ce métier dans mon cœur"*. Elle loge à l'éco-hameau de la Bigotière avec son fils Gabriel. Il est né en France, et est scolarisé à Dol-de-Bretagne : *"Quand on lui demande s'il est africain, il répond que non ! Sa maison, son école, ses amis... Toute sa vie est ici !"*

Sauf qu'entre temps, elle Faith a été reconnue à la fois victime et coupable de proxénétisme. Ce qui complique nettement sa situation : *"Depuis la loi Darmanin, les personnes qui ont eu affaire à la justice se retrouve en haut de la pile pour les expulsions."* Malgré un avis favorable, rendu en 2018, pour obtenir un titre de séjour d'un an, elle n'a jamais obtenu le papier en question : *"le préfet n'a pas voulu signer"*. Résultat, fin avril 2024, elle reçoit une OQTF, une obligation de quitter le territoire français, de huit pages : *"un vrai torchon"*, *"il y est écrit que Faith travaille illégalement depuis 2018, alors qu'elle a un récépissé de trois mois renouvelable signé de la préfecture"*.

Si cette OQTF s'applique, elle ne pourra plus travailler à partir du 6 juin, et devra quitter le territoire français. Mais pour la jeune maman de trois enfants, retourner au Nigeria n'est pas envisageable : *"Je préfère me suicider plutôt que d'y retourner"*, affirme-t-elle, des larmes dans la voix. Rentrer, c'est se retrouver à la merci de sa passeuse, et de sa famille qui l'a chassée il y a bientôt vingt ans : *"Mes frères et sœurs sont fous. Ils m'ont chassée de la maison quand je suis tombée enceinte à 15 ans, si je rentre, je ne vais pas tenir longtemps."*

Pour venir en soutien à Faith et faire annuler l'OQTF, une pétition a été lancée. On espère recueillir suffisamment de signatures, mais aussi de témoignages pour pouvoir prouver son intégration : *"Il faut que tous ceux qui la connaissent nous écrivent, témoignent des qualités de Faith et des relations qu'ils entretiennent avec elle. Elle est chez elle ici !"*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/je-prefere-mourir-que-de-rentreer-au-nigeria-a-dol-de-bretagne-une-soignante-menacee-d-expulsion-4844069>

DUNKERQUE

A Loon-Plage, inquiétude des migrants pour le Royaume Uni... ou le Rwanda ?

Depuis qu'il a fui son pays, le Sud-Soudan, quelques mois plus tôt, le jeune homme garde tous ses documents importants dans sa besace intacte. *"C'est pour défendre mon dossier au Royaume-Uni"*, explique-t-il. *"Face au plan Rwanda, je vais devoir être convaincant"*. Il est "évidemment" inquiet par la plan Rwanda. D'une part, parce que cet accord réduit à néant les efforts des exilés qui ont souvent marché des milliers de kilomètres pour fouler le sol britannique, d'autre part parce que le Rwanda fait peur. *"Si Kigali était une option, un pays sûr, j'y serais allé. C'est un pays voisin pour moi ! J'aurais pas traversé le continent pour venir en Europe, j'aurais marché quelques heures et voilà"*, dit le Sud-Soudanais qui a quitté Juba en 2022. *"C'est pas un pays sûr"*, *"ce n'est pas un bon*

régime. Maintenant que je suis là, j'irai en Angleterre. J'aimerais étudier. Rester en France n'a pas de sens, je ne parle pas cette langue". Un Darfourien de 16 ans qui vient de sortir de sa tente, acquiesce. "Moi aussi, je tenterai quand même la traversée... De toute façon, il n'y a rien d'autre à faire pour moi".

Pour un Sud-Soudanais de 18 ans, l'Angleterre n'est pas une option, mais "le dernier espoir". *"Je suis ici depuis huit mois. "J'ai fui le Sud-Soudan, traversé la Libye, la Tunisie, la Méditerranée, l'Italie... J'ai déjà essayé de passer la Manche au moins 20 fois". "À chaque fois, la police nous a arrêtés, en perçant le canot ou en jetant des gaz lacrymogène. Et vous pensez qu'une loi va m'arrêter ?". "Peut-être", lui répond-t-on. "Non. Je veux étudier... C'est pas un crime. Juste étudier, ce que je n'ai jamais pu faire dans mon pays".*

Beaucoup de migrants ne semblent pas prendre la mesure de la loi. Certains espèrent "s'échapper" une fois sur le sol anglais - sans réaliser que les passagers des canots ramenés dans le port de Douvres seront systématiquement envoyés dans des centres fermés. *"Je vais prendre la mer, et une fois sur place, je m'enfuirai, affirme un Afghan qui est arrivé à Loon-Plage 48 heures auparavant. "Je m'enfuirai ou je me suiciderai".* Beaucoup pensent aussi qu'ils ne sont pas concernés par cette loi. Un Irakien de 18 ans, arrivé lundi 29 avril 2024 en France depuis la Suède avec ses parents et ses frères et sœurs, est certain que traverser la Manche "en famille" l'exemptera d'une expulsion vers Kigali. *"Nous sommes au courant de la loi, mais nous sommes avec des enfants, le plus jeune a sept ans, ils vont pas nous envoyer là-bas",* affirme-t-il. Pourtant le Premier ministre britannique, ne compte pas faire d'exception. Il ne souhaite plus accueillir de migrants - ni de son ancienne colonie soudanaise, ni d'ailleurs. Sa loi ne protège pas non plus les publics fragiles, les femmes ou les enfants.

À Loon-Plage, il y a aussi ceux, plus rares, qui n'ont jamais entendu parler de cette loi : *"Quel plan Rwanda ? Je suis ici depuis six mois, je ne sais pas de quoi vous parlez",* dit un Afghan de 28 ans. Et ceux qui refusent d'y croire : *"J'ai des amis qui ont réussi la traversée et qui sont maintenant en Angleterre, ils m'ont dit que ce n'était pas vrai, la preuve, ils sont toujours là-bas",* affirme un jeune Afghan de 15 ans, venu seul en Europe sans ses parents. *"C'est une rumeur pour nous faire peur".* Mardi 30 avril 2024, seul un exilé a reconnu l'effet dissuasif de la loi. *"Si je vois que les expulsions commencent, que des avions décollent vers le Rwanda, je changerais de parcours, j'irais tenter ma chance aux Pays-Bas",* affirme un Soudanais diplômé en ingénierie. Il devrait attendre quelques semaines avant d'être fixé : Londres a promis que les premières expulsions se tiendraient cet été. Pour l'heure, la loi n'a pas encore eu d'effet sur les départs vers le Royaume-Uni depuis les plages françaises.

"Non seulement, les migrants continueront de partir mais ils le feront en prenant toujours plus de risques", se désole le coordinateur de l'association Utopia 56 à Grande-Synthe. *"Les départs sur les plages sont de plus en plus chaotiques, les migrants ne gonflent pas assez leur canot pour aller vite et échapper à la police. Ils ne prennent plus le temps de mettre le sol rigide dans les bateaux pour les stabiliser",* énumère-t-il. *"Ils sont aussi de plus en plus nombreux à embarquer. De plus en plus de personnes tombent à l'eau"* et les risques de bousculades et de noyades sont élevées.

LE PORTEL

Dans la nuit de vendredi 10 à samedi 11 mai 2024, les services de secours sont venus en aide à des migrants, qui tentaient de rallier l'Angleterre. Leur embarcation était en difficulté au large du Portel. 36 personnes ont été ramenées à quai, au port de Boulogne-sur-Mer. Une fois à terre, ils ont été pris en charge par la police aux frontières et les secours. D'autres passagers de l'embarcation ont refusé l'assistance. Les secours n'interviennent pas dans cette configuration, rappelle la préfecture maritime : *"compte tenu des risques encourus par les migrants en cas d'actions contraignantes pour les obliger à embarquer sur les moyens de sauvetage de l'Etat (chute à la mer, choc thermique, trauma divers), le choix est fait de les laisser poursuivre leur route".*

LYON

170 femmes et enfants pris entre la mairie et la préfecture

Un collectif d'associations a décidé vendredi après-midi 3 mai 2024 d'occuper un gymnase dans le 8^e arrondissement de Lyon. L'objectif annoncé par le collectifs d'associations mobilisé était de *"mettre à l'abri environ 170 femmes et enfants pour dénoncer le manque d'hébergement d'urgence"*. Dans la nuit de vendredi, à la demande de la mairie, policiers nationaux et municipaux sont intervenus et ont fait sortir les femmes et les enfants aux alentours de 23h. Le maire explique pourquoi il était demandeur de cette évacuation : *"j'assume en toute conscience car à l'automne j'ai mis ce même gymnase à disposition pendant plusieurs mois à des mineurs isolés et je viens d'accepter une nouvelle réquisition d'un autre gymnase. La ville de Lyon fait énormément de choses pour les mises à l'abri, mais la bonne manière de procéder c'est de se parler, pas de forcer les portes pour nous mettre devant le fait accompli un vendredi soir à 19h. Les collectifs vont de nouveau être reçus, il va falloir recenser les personnes qui en ont besoin"*

La Ville de Lyon a choqué de nombreux partenaires.

Mercredi 8 mai 2024, « Jamais sans Toit » répond *"Certes, l'hébergement d'urgence est une mission qui incombe à l'État. Pour autant, toutes les explications du monde ne justifient pas qu'une municipalité qui prétend porter des valeurs humanistes fasse le choix de demander à l'État le concours de la force publique pour remettre à la rue en pleine nuit des femmes et des enfants. La défaite morale se double ici d'une faute politique"*, fustige le collectif, qui procède notamment aux mises à l'abri de familles à la rue dans des écoles. *"Que reste-t-il des engagements que le maire de Lyon a pris devant les lyonnais, les associations et les collectifs de défense de droit au logement et des droits de l'enfant ? En la matière, on ne peut pas se payer de mots sauf à affaiblir grandement l'autorité de la parole publique"*, poursuit Jamais sans Toit.

Convité par la députée écologiste à renouer le dialogue avec la Ville de Lyon, Jamais sans Toit préférerait que les relations entre les collectivités locales et la préfecture se réchauffent pour *"travailler de concert pour apporter une solution digne et pérenne aux plus démunis"*, tout en restant à disposition pour *"partager son expérience de terrain afin de construire une solution humaine et adaptée aux besoins de chacun"*.

MONTPELLIER

Extrême droite et JGBT

Une croix celtique, l'emblème utilisé par des mouvements nationalistes et d'extrême droite radicaux, a été peinte en noire sur le logo de l'association Famille au grand cœur, qui accompagne des migrants LGBT à Montpellier. D'autres inscriptions hostiles ont été ajoutées sur la façade du local : *"Non à l'immigration"* et *"Asso complice, justice pour Matisse"*. C'est arrivé dans la nuit de mercredi 1^{er} à jeudi 2 mai 2024, selon un membre de l'association. Une plainte a été déposée. C'est un lieu d'accueil de jour qui a été pris pour cible. L'association propose également, depuis peu, un hébergement à **12 jeunes migrants LGBT**, âgés de 18 à 30 ans, dans un mas entièrement rénové à Montpellier. *"L'équipe de Famille au grand cœur est anéantie"* a réagi le fondateur de l'association. La députée LFI a dénoncé une *"ignoble instrumentalisation par l'extrême-droite du meurtre de Matisse pour cibler une association d'aide aux réfugiés victimes de discrimination à Montpellier. Par leur récupération haineuse, ces violents délinquants d'extrême-droite nient aussi la volonté de la famille de Matisse"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/tags-d-extreme-droite-sur-la-facade-d-une-association-d-aide-aux-migrants-lgbt-a-montpellier-9793660>

PARIS

Plus de la moitié des mineurs isolés à Paris souffrent de "faim sévère"

"On court derrière la nourriture toute la journée". Voici l'une des phrases qu'Action

contre la Faim (ACF), une ONG qui opère notamment dans les pays les plus pauvres de la planète, espérait sans doute ne plus entendre à Paris, une des villes les plus riches au monde. Pourtant, dans une enquête menée cet hiver 2024 auprès d'une centaine de mineurs étrangers âgés de 15 ou 16 ans, sans ressource, l'ONG affirme que ces jeunes qui errent dans la capitale française ne mangent pas à leur faim. *"C'est évidemment indigne pour la France qui n'est pas à la hauteur de ses obligations en matière de faim"*, s'indigne la cheffe de la mission France pour Action contre la faim *"C'est même intolérable"*. Car le constat est *"très alarmant"*, jugent l'ONG et les co-auteurs du rapport publié à partir de l'enquête de terrain. Outre **un accès insuffisant à un hébergement, l'inexistence d'un accompagnement médical ou l'impossibilité d'aller à l'école, ces jeunes se couchent souvent le ventre vide.**

D'abord parce que ces adolescents sont abandonnés par l'État. Non reconnus mineurs, ils ne font pas partie des jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). La plupart ont déposé un recours en justice pour la reconnaissance de leur minorité et sont en attente de la décision d'un juge pour enfant. Mais, en attendant cette décision qui peut prendre plusieurs mois, ils sont livrés à eux-mêmes dans les rues. Ensuite parce qu'ils ne connaissent rien du pays dans lequel ils sont arrivés. Ils sont donc majoritairement dépendants de l'aide alimentaire pour se nourrir et n'ont souvent aucune réserve de nourriture en leur possession. *"53 %, un chiffre qui marque une tendance inquiétante"*. Mais connaissent-ils seulement les points de distribution ? Pas toujours. Et selon le rapport, les connaître ne suffit pas, encore faut-il pouvoir s'y rendre. Or *"les différents sites de distribution sont souvent éloignés de leurs lieux de repos, ce qui limite leur fréquentation régulière"*. Les mineurs en recours qui ne peuvent pas se déplacer dans Paris pour manger : certains sont trop fatigués de marcher, après des nuits « chassés par la police » ils préfèrent attendre *"un seul repas"* dans la zone où ils se reposent. D'autres ont peur de se faire arrêter dans les transports publics sans tickets ou passe Navigo.

Plus de la moitié de jeunes interrogés par ACF (53 %) sont en situation de *"faim sévère"*, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas mangé depuis 24 h, et se sont couchés le ventre vide. *"Nous calculons ce niveau de faim grâce à un faisceau d'indicateurs"*. *"Il s'agit d'un des plus hauts scores relevés par ACF sur l'ensemble des enquêtes menées depuis 2019 en France"*. *"C'est un niveau de criticité rarement atteint"*, précise la responsable d'ACF. *"Évidemment, il faut être prudent avec les chiffres, ne pas comparer avec l'incomparable car tout dépend de l'échantillonnage de personnes interrogées, mais 53 % de faim sévère, c'est un niveau qu'on trouve plutôt dans des contextes de crises humanitaires aigües, comme en Afrique de l'Ouest"*. *"C'est un chiffre qui marque une tendance inquiétante, dont on peut pas détourner le regard"*.

Environ 39 % des jeunes sont en situation de faim modérée, alors que seulement 8 % ont peu ou pas de faim, révèle encore l'enquête menée pendant 4 jours en octobre et novembre 2023 au sein de 4 dispositifs : la Halte Humanitaire (1er), le Coucou Crew (18e), la permanence inter-associative du mercredi matin au jardin Pali Kao (20e), et la permanence d'Utopia 56 à l'Hôtel de ville (1er). L'enquête souligne également la *"saturation"* des sites de distributions. À titre d'exemple, l'aide alimentaire de la porte de la Villette, dans le 19e arrondissement de Paris est l'un des dispositifs de distribution de repas les plus fréquentés de France. Les risques de violences inhérents à l'attroupement de personnes à un même endroit effraient parfois les mineurs. *"Ces dispositifs ne sont pas nécessairement adaptés aux jeunes et les exposent à des risques de violence en mixité avec des publics majeurs très précarisés"*.

Il est difficile d'évaluer le nombre total de ces mineurs isolés dans la capitale. Une grande partie d'entre eux sortent des radars des associations. Certains sont passés par l'École Erlanger, dans le 16e arrondissement de Paris, occupée pendant des mois par des centaines d'exilés jusqu'en juin 2023. D'autres ont vécu dans le parc de Belleville, dans le nord de la capitale, avant son évacuation en octobre 2023. D'autres encore se sont réfugiés sous les ponts cet hiver avant d'en être délogés. Une errance sans fin pour ces mineurs qui, conformément à la politique sécuritaire du *"zéro point de fixation"*, n'ont pas le droit d'établir de campements informels pour se reposer.

Selon une enquête menée par la Coordination Nationale Jeunes Exilés en Danger (CNJED) auprès d'une centaine d'associations et collectifs actifs dans 83 départements, "*au moins 3 477 jeunes isolés étrangers*" seraient en cours de procédure pour faire reconnaître leur minorité en France. Et parmi eux, plus d'un tiers, au mois de mars 2024, étaient à la rue sans aucune solution de logement.

Le parcours migratoire de nos mamans

Samedi 4 mai, se tenait à Paris un colloque intitulé "*Des routes et des femmes, le parcours migratoire de nos mamans*". Une initiative pour mettre en avant le récit de femmes arrivées en France dans les années 1960, 1970, 1980 et dont l'histoire est peu contée. Dans une salle bondée de la Maison des conversations du XVIII^e arrondissement de Paris, l'assemblée était constituée de plus de 90% de femmes des deuxième ou troisième générations issues de l'immigration ouest-africaine. Face à elles, cinq femmes, dont deux installées en région parisienne depuis plus de 40 ans qui racontaient leur vécu. Ces deux dernières sont arrivées en France dans le cadre du regroupement familial pour rejoindre des époux, des travailleurs émigrés. "*Ces femmes-là, elles n'ont pas toujours eu le choix, elles sont arrivées très très jeunes, raconte l'organisatrice de l'événement et qui s'en fait leur porte-voix. Elles ont quitté leur cocon familial, elles ont quitté un pays chaud pour un pays froid, dont elles ne maîtrisaient absolument pas la langue. Tous ces traumatismes, elles n'en parlent pas. Ce n'est qu'aujourd'hui, moi en grandissant, en étant moi-même maman, que je me rends compte que c'était violent. C'est un parcours qui a dû les faire souffrir.*" Des souffrances parfois méconnues par leurs propres progénitures. Durant plus de trois heures, les témoignages et les questions fusent. Lors des échanges, plusieurs thématiques sont abordées : l'éducation, le racisme, la transmission des cultures africaines, mais aussi les mariages forcés et les violences sexuelles au sein des communautés. Des sujets sur lesquels il existe des avis divergents selon les générations. "*Ces femmes, elles ne sont pas silencieuses, elles ont été "silenciées", explique une maîtresse de conférences à l'université de Pittsburgh aux États-Unis. Et on l'a vu là, dans cette salle où on est passé du rire aux larmes. Il y a eu des moments de tensions, il y a eu aussi beaucoup d'amour et on se rend compte qu'au milieu de tout ça, il y a de l'incompréhension. Donc en parler c'est aussi en parler entre nous et pour nous*". En donnant la parole à ces femmes qu'on appelle affectueusement "*les mamans*", dans une forme de "*thérapie collective*", cette conversation intergénérationnelle aura permis, de l'aveu du public, de lever le voile sur certains tabous liés à l'immigration.

PRE-SAINT-GERVAIS

A 8h ce matin 3 mai 2024, une vingtaine de policiers ont expulsé les occupants du 7 rue Baudin. Cette expulsion empêche des dizaines de personnes d'avoir un toit. Ce bâtiment était occupé depuis deux semaines par le collectif Unibéton et des soutiens (voir Les Migrants n°81). Les expulsions se succèdent en IDF, les moyens mis pour mettre les gens à la rue sont toujours impressionnants : LBD pointés sur les gens, porte défoncée au bélier, fusils mitrailleurs, personnes poussées violemment dans les escaliers... Lors de l'expulsion, un des occupants a été saisi au col et traîné violemment sur plusieurs mètres, puis plaqué au sol. Visiblement en crise d'asthme, il a été interpellé et emmené au commissariat des Lilas par la Police. Depuis le samedi 27 avril, les habitants n'étaient pas libres d'entrer et sortir du bâtiment, car des vigiles bloquaient la porte sur ordre du propriétaire. Les habitant.es avaient même été séquestré.es un temps où une chaîne cadenassait la porte. A plusieurs reprises, un collectif a tenté de briser cette situation : tous les soirs, des rassemblements ont eu lieu devant le bâtiment pour permettre aux habitants de rentrer chez eux. Ces rassemblements ont rencontré un soutien particulier des riverains.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7232>

SAINT-BREVIN

Cinq hommes, âgés de 21 à 29 ans, jugés en mars dernier pour avoir voulu perturber un colloque sur l'accueil des migrants, organisé en septembre 2023, à Saint-Brevin (Loire-Atlantique),

viennent de voir le tribunal de Saint-Nazaire les relaxer. Un sixième, un étudiant de 22 ans en école d'ingénieur à Angers, a été condamné à six mois de prison avec sursis. Il était armé ce jour-là d'une matraque télescopique. Le procès a eu lieu le 5 mars 2024. Le procureur avait alors requis six mois de prison avec sursis. La justice leur reprochait une participation à un groupement en vue de la préparation de violences ou de destructions. Dans leur jugement, ce 7 mai 2024, les juges constatent pour cinq d'entre eux *"la nullité du procès-verbal de contrôle d'identité et de contrôle du véhicule"*. Le contrôle avait eu lieu hors du périmètre géographique convenu ce jour-là par les réquisitions de la procureure de la République en vue du colloque sur les migrants à Saint-Brevin. Ce qui n'était pas le cas du sixième prévenu lorsqu'il a été contrôlé. Lui se trouvait tout près de la salle où se tenait le colloque. Il a été condamné pour transport sans motif légitime d'arme, en l'occurrence une matraque. Le colloque, organisé par quatre associations, était programmé quelques mois après la tentative d'incendie de la maison du maire et des semaines de tensions autour de l'ouverture de ce nouveau centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Le Cada a ouvert fin 2023. L'avocat de trois prévenus, s'est dit *"satisfait"*, évoquant une *"interpellation illégale"*. Il a rappelé que ses clients réfutaient *"toute volonté de commettre des violences et dégradations"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/saint-brevin-les-militants-de-l-ultra-droite-opposes-au-cada-relaxes-6807181>

MANCHE

Le dispositif installé dans la Canche a été endommagé.

Le barrage flottant anti-migrants installé dans la Canche a de nouveau été endommagé pendant le weekend du 11 mai 2024. *"Les autorités n'ont pour l'heure aucun élément à communiquer"*. Pendant le week-end de Pâques, dans la nuit du 30 mars 2024, le dispositif avait déjà été volontairement endommagé. Les autorités soupçonnaient alors des passeurs d'être à l'origine de sa destruction. *"Ils l'ont découpé pour contourner ce type d'outils, car le fleuve était un point de départ"* des canots vers l'Angleterre, déclarait la commissaire adjointe en charge de la lutte contre l'immigration irrégulière sur le littoral.

Installé en août 2024 ce dispositif dit *"de sécurisation"* devait permettre d'endiguer le phénomène des "taxi-boats" et ainsi, empêcher les passeurs et les embarcations de migrants d'atteindre la mer - puis le Royaume-Uni. Le nord de la France compte deux autres installations de ce type : un dans l'Authie construit en janvier 2024, et un autre dans le canal des Dunes, près de Dunkerque inauguré en 2021.

La présence de ces barrages n'a pas eu d'effet dissuasif sur les traversées. Selon les associations d'aide aux migrants, augmentent les risques liés aux traversées. En mars, ils risquent de périr noyés en tentant de monter dans une embarcation de fortune, comme deux d'entre eux dans le canal de l'Aa. Depuis le début de l'année, les associations ont comptabilisé 15 morts en mer sur la route de l'Angleterre.

22 personnes secourues, les autres continuent vers l'Angleterre

Lundi 6 mai 2024, dans la soirée, après avoir été prévenue qu'une embarcation était en difficulté en mer, la préfecture a porté secours à 22 personnes au large de Gravelines, au nord de Calais. Lors de l'opération, *"plusieurs personnes encore présentes à bord de l'embarcation"* ont refusé l'assistance des autorités françaises, selon la préfecture qui n'a pas précisé le nombre de personnes qui sont restées sur le bateau. *"Lors de certaines opérations de sauvetage, il arrive qu'une partie des migrants refusent d'être secourus par les moyens français. Dans cette configuration, compte tenu des risques encourus par les migrants en cas d'actions contraignantes pour les obliger à embarquer sur les moyens de sauvetage de l'État (chute à la mer, choc thermique, trauma divers), le choix est fait de*

les laisser poursuivre leur route", précise la préfecture.

98 personnes ont accosté sur les côtes anglaises le 6 mai 2024. Parallèlement, en une semaine, près de 1 000 migrants ont été empêchés dans leur traversée. Le nombre de traversées augmente également. Selon le Home Office britannique, plus de 8 942 personnes ont traversé la Manche depuis le début de l'année 2024. Sur la même période l'année dernière, le nombre était de 6 691 exilés.

Un passeur iranien condamné à trois ans de prison

Un passeur iranien a été condamné, mardi 7 mai 2024, à trois ans de prison ferme par la justice française après la tentative de traversée de la Manche de 66 migrants le 1er mai 2024. L'homme, âgé de 31 ans avait été interpellé mercredi 1^{er} mai 2024, après le sauvetage en mer des migrants par les forces françaises. Il était jugé pour "*aide à la circulation au séjour d'étrangers dans des conditions les exposant à des risques de mort ou de blessure*", a indiqué le procureur de la République de Dieppe. Sa peine, prononcée par le tribunal de Dieppe, dans le nord-ouest de la France, est assortie d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). Après avoir été secourus en mer, les naufragés, dont des femmes et des enfants, étaient retournés à Dieppe où ils avaient été pris en charge puis conduits "*vers un gymnase mis à disposition par la ville de Dieppe*", selon la préfecture. Les départs en mer des migrants se décalent de plus en plus au sud, y compris au-delà de la baie de Somme, pour contourner les patrouilles de police, déployées en nombre le long du littoral nord. Les arrestations se multiplient dans le nord de la France en rapport avec l'immigration irrégulière.

Malgré un nouveau décès, les débarquements en Angleterre n'ont jamais été aussi élevés

Un exilé d'une quarantaine d'années a été retrouvé samedi 4 mai 2024 dans la soirée dans le canal de Bourbourg, qui se jette dans la Manche, aux abords de Dunkerque. "*Un batelier arrivant pour décharger sa cargaison a vu un corps flottant près de la berge. Les secours ont été appelés pour sortir le corps sans vie de l'eau*". "*Une enquête pour recherche des causes de la mort*" a été ouverte, a ajouté le parquet de Dunkerque, qui précise que l'identité de la personne n'a pas encore été établie.

Les décès dans les canaux du nord de la France se multiplient ces derniers mois. Pour éviter les contrôles renforcés le long du littoral, les exilés tentent de plus en plus de traverser la Manche depuis des canaux. "*Avant, les trafiquants enterraient le matériel nautique sur la plage, et ils gonflaient le bateau juste avant la traversée pour ne pas être interceptés*", explique le chef de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim). "*Maintenant, on a beaucoup de 'taxi-boats', c'est-à-dire que le bateau est gonflé et mis à l'eau sur des cours d'eau [comme la Canche, l'Aa...] qui rejoignent la mer. Les passeurs remontent ensuite la côte et chargent les passagers à un endroit bien précis, ce qui permet d'éviter l'interception sur la plage*". Car selon le droit maritime, les policiers n'ont plus le droit d'intervenir quand le bateau est déjà sur l'eau. Pour tenter de contrer ce nouveau phénomène, les autorités ont installé plusieurs barrages : dans l'Authie, la Canche et dans le canal des Dunes. Reste que les départs depuis les plages du littoral n'ont pas pour autant cessé. Et les drames continuent. Depuis janvier 2024, 16 migrants ont péri dans leur tentative de traversée de la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni. Alors que sur l'ensemble de l'année 2023, on comptait 12 décès.

Malgré la multiplication des mesures pour essayer de dissuader les migrants de rejoindre les côtes britanniques, les arrivées au Royaume-Uni ne diminuent pas. Le « plan Rwanda » qui prévoit l'expulsion des demandeurs d'asile vers ce pays d'Afrique de l'Est, n'a pour l'heure pas encore l'effet escompté : les débarquements en Angleterre n'ont jamais été aussi élevés pour les quatre premiers mois de l'année. Du 1er janvier au 30 avril, plus de 8 000 exilés ont atteint les rives anglaises, contre 6 000 l'an.

UNION EUROPÉENNE

LE CONSEIL DE L'UE VALIDE LE PACTE ASILE ET MIGRATION

Les pays de l'Union européenne (UE) ont donné mardi 14 mai 2024 leur feu vert au pacte sur la migration et l'asile, cette vaste réforme qui durcit le contrôle de l'immigration en Europe. À moins d'un mois des élections européennes pour lesquelles les sondages prédisent une poussée des partis d'extrême droite anti-immigration, le Conseil de l'UE (représentant les pays de l'UE) a formellement adopté cet ensemble de législations – déjà approuvées par le parlement en avril 2024. Sans surprise, la Hongrie et la Pologne ont voté contre tous les textes, qui ont été adoptés à la majorité qualifiée (55% des États membres représentant au moins 65% de la population de l'UE). L'Autriche et la Slovaquie, eux, ont voté contre certains textes seulement.

Avec ce nouveau traité, l'objectif de Bruxelles est clair : remédier aux failles de la politique d'asile européenne actuelle, en renforçant les contrôles aux frontières - pour décourager les entrées irrégulières et inciter à une immigration légale - et en organisant la gestion de l'asile en particulier lors de situations de crise. Pour cela, la réforme met en place une procédure de "*filtrage*" des migrants aux frontières de l'UE pour les identifier et distinguer plus rapidement ceux qui ont des chances d'obtenir l'asile de ceux qui ont vocation à être renvoyés vers leur pays d'origine. Ceux qui ont statistiquement le moins de chances d'obtenir l'asile seront retenus dans des centres le temps que leur dossier soit examiné, six mois maximum. Les autres demandeurs d'asile suivront la procédure classique. Ce pacte établit aussi un mécanisme de solidarité entre les 27 pays dans la prise en charge des demandeurs d'asile.

Les organisations de défense des droits humains, de même que des élus de gauche et écologistes, n'ont eu de cesse de dénoncer ce pacte, fustigeant la possibilité de placer en détention les familles avec enfants et une "*criminalisation*" des exilés. À l'inverse, l'extrême droite a dénoncé la "*faiblesse*" de la réforme. Une eurodéputée a précisé que le Parlement européen avait obtenu des garanties sur un mécanisme de surveillance des droits fondamentaux, notamment sur les conditions d'accueil des familles avec jeunes enfants.

À côté de cette réforme, qui s'appliquera courant 2026, l'UE multiplie les accords avec les pays d'origine et de transit des exilés (Tunisie, Mauritanie, Égypte, Liban) pour tenter de réduire le nombre d'arrivées à ses frontières. Les Vingt-Sept font face à une hausse des demandes d'asile, qui ont atteint 1,14 million en 2023, soit leur plus haut niveau depuis 2016, selon l'Agence européenne pour l'asile. Les entrées "*irrégulières*" dans l'UE sont aussi en augmentation, à 380 000 en 2023, selon Frontex.

Les projets de l'Italie et de le Royaume-Uni font des émules : un groupe d'États européens, emmenés par le Danemark et la République tchèque, s'appêtent à envoyer une lettre dans laquelle ils plaident pour transférer des migrants hors de l'UE. Ces nouvelles propositions sont destinées à la prochaine Commission, qui prendra ses fonctions après les élections européennes.

IMPORTANCE DES ELECTIONS EUROPEENNES POUR

LA MISE EN PLACE DES POLITIQUES D'ASILE

DIMANCHE 9 JUIN 2024 EN FRANCE.

C'est l'occasion, pour les citoyens de l'Union européenne, d'élire leurs représentants au Parlement européen. **En France, 81 eurodéputés** seront élus pour un **mandat de 5 ans** et leur rôle sera important pour la définition et la mise en place des politiques d'asile.

Les politiques d'asile sont largement décidées au niveau de l'Union européenne (UE). Bien que le domaine de l'asile et de l'immigration soit une compétence partagée entre l'UE et les États membres, conformément aux traités, le principe de subsidiarité rend l'action de l'UE légitime. Ce principe dispose que, lorsqu'une compétence est partagée, l'UE ne peut intervenir que si une action au niveau national, régional ou local, ne permettrait pas de réaliser les objectifs de l'action de manière suffisante. En l'espèce, l'espace de libre circulation, ainsi que les bénéfices de la coopération, rendent la portée des actions individuelles des États membres limitées et justifient des mesures au niveau européen. Par conséquent, il existe aujourd'hui un régime d'asile européen commun (RAEC).

Le Parlement européen (qui représente les citoyens de l'UE) étant l'une des quatre grandes institutions décisionnelles de l'UE, aux côtés de la Commission européenne (qui possède l'initiative législative et est l'exécutif de l'UE), du Conseil de l'UE et du Conseil européen (qui représentent les États membres, au niveau technique, et des ministres et des chefs d'État), il possède un certain nombre de pouvoirs dans les compétences partagées et exclusives de l'UE, notamment en matière de :

- Codécision dans la procédure législative ordinaire ;
- Demande de soumission de propositions législatives à la Commission européenne ;
- Contrôle des actes délégués de la Commission européenne ;
- Constitution de commissions d'enquêtes ;
- Rôle dans la procédure budgétaire qui s'apparente à la codécision avec le Conseil ;
- Contrôle de l'exécution du budget ; et
- Approbation d'accords internationaux les domaines relevant de la procédure législative ordinaire (dont fait partie l'asile et la migration).

Alors que de nouvelles normes vont être mises en place, que le nombre d'arrivées sur le territoire de l'UE est en hausse, que les décès en mer Méditerranées augmentent, que la protection des frontières se renforce, que les allégations de refoulements (renvois contraires au droit international) se multiplient, que les violations des droits fondamentaux par l'agence des garde-côtes et garde-frontières de l'UE Frontex persistent, que les voies légales continuent d'être résiduelles, que les accords de coopération avec des pays tiers ne respectant pas les valeurs de l'UE se développent, et que les États peinent à héberger tous les demandeurs d'asile et à offrir les conditions d'une intégration rapide et aisée aux bénéficiaires de la protection internationale, et au vu des compétences du PE, les **enjeux des élections de juin 2024 sont importants**.

Afin de préserver une politique d'asile et d'immigration protectrice, solidaire et responsable les eurodéputés devraient s'attaquer à un certain nombre de dossiers ces cinq prochaines années.

En matière de frontières, le Parlement pourra continuer à jouer un rôle en matière de surveillance du fonctionnement de Frontex via le groupe de travail créé à cet effet. Les eurodéputés

devraient aussi faire usage du pouvoir de questionner, avec demande de réponse écrite, les représentants des autres institutions européennes sur la coordination des opérations de recherche et de sauvetage en mer.

En ce qui concerne le RAEC, les eurodéputés devront contrôler la mise en œuvre du Pacte et utiliser le recours en manquement contre un ou des États si nécessaire. Ils devraient faire usage de toutes les dispositions du Pacte permettant des examens et demander des évaluations ou informations aux différentes institutions de l'UE.

Concernant les enjeux budgétaires, lors de l'approbation du cadre financier pluriannuel, ils devraient veiller à ce que des ressources suffisantes soient destinées à une mise en œuvre efficace du droit d'asile par les États membres mais aussi les acteurs de la société civile.

À l'égard de la politique étrangère, les membres du Parlement ont la capacité de refuser des accords internationaux permettant une forme d'externalisation de l'asile et des accords de contrôle des migrations avec des pays ne respectant pas les droits humains, et ils peuvent demander l'avis préalable de la Cour de justice de l'UE sur la compatibilité de potentiels accords internationaux avec les traités. Ils devraient aussi lutter contre « Team Europe », qui est une forme de conclusion d'accords sans consultation du Parlement qui n'est pas prévue dans les traités, comme c'est le cas dans la présente législature.

Le contrôle du Parlement européen pourra également porter sur la mise en œuvre d'autres aspects des politiques d'asile et d'immigration comme le cadre pour la réinstallation ou la transposition de la nouvelle directive contre la traite des êtres humains. Il a également la capacité d'utiliser le mécanisme de l'article 7 du Traité sur l'UE, pouvant aboutir à des sanctions si nécessaire (le Parlement, avec deux tiers de l'hémicycle, peut demander au Conseil de constater qu'il existe un risque clair de violation grave des valeurs de l'UE de l'article 2, telles que le respect de la dignité humaine, de la liberté, le respect des droits de l'Homme, etc.).

En outre, un autre enjeu important des élections européennes est le renouvellement de la Commission européenne, composée de 26 commissaires dirigés par un président, qui gère les politiques de l'UE prévues dans les traités, met en œuvre le budget et veille à la bonne application du droit de l'UE. En effet, le Conseil européen, c'est-à-dire les chefs d'État et de gouvernement, a la tâche de proposer un président de la Commission au Parlement nouvellement élu, en tenant compte des résultats des élections. Il est ainsi coutumier pour le Conseil de proposer une personne issue du groupe politique arrivé en tête.

Il est, par conséquent, essentiel que les parlementaires votent en faveur d'un exécutif prônant, par exemple, des relocalisations dans le cadre du mécanisme de solidarité, l'augmentation des engagements en termes de réinstallation et de voies complémentaires, ou encore le dépôt d'une proposition législative établissant un visa humanitaire européen.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-europe/1445-elections-europeennes-quels-sont-les-enjeux-en-matiere-d-asile>

Rappels : Puisque l'Europe se construit en forteresse, ses politiques ont des conséquences dramatiques pour les personnes exilées :

- Plus de 2000 km de clôtures et de murs frontaliers ont été érigés aux frontières de l'Europe, lieux de nombreuses violences et de refoulements illégaux ;
- Plus de 30 000 personnes, enfants, femmes et hommes, sont mortes ou ont disparu en tentant de rejoindre l'Europe alors que les routes migratoires sont rendues de plus en plus dangereuses ;
- Plus de **18 000 enfants non accompagnés ont été portés disparus** en Europe entre janvier 2018 et décembre 2020, l'équivalent de 17 enfants par jour, sans que des mesures particulières soient prises pour s'assurer de leur protection ;

- Plus de **100 000 personnes, enfants, femmes et hommes, sont enfermées chaque année** en Europe pour des motifs liés à leur migration, dans des conditions souvent indignes et dégradantes.

<https://www.lacimade.org/la-cimade-se-mobilise-autour-des-elections-europeennes-pour-une-europe-solidaire-et-protectrice-des-droits-humains/>

MULTIPLICATION DES ACCORDS EN AFRIQUE ET LIBAN POUR LUTTER CONTRE L'IMMIGRATION

Du résultat des élections européennes dépendra l'évolution de des accords couteux, dont la conséquence est de rendre l'arrivée des migrants de plus en plus dangereuse.

Pour lutter contre l'immigration irrégulière, l'Union européenne cherche depuis plusieurs années à empêcher les migrants d'atteindre ses frontières. Et pour cela, elle multiplie les accords avec plusieurs pays, notamment africains. Il faut "*combattre la migration irrégulière à la racine et mieux travailler avec des pays partenaires*". Avec ces mots, la présidente de la Commission européenne, confirmait la volonté européenne en vogue depuis plusieurs années : agir dans les pays où les migrants partent, ou passent, avant de rejoindre l'Union européenne.

Depuis la crise migratoire de 2015 due à la guerre en Syrie, l'UE a multiplié les accords avec les pays, notamment africains, afin de bloquer l'arrivée des migrants avant même qu'ils n'atteignent les frontières européennes et faciliter les retours des personnes en situation irrégulière. Une stratégie déjà appliquée en 2016 avec la Turquie : Ankara s'était engagé à l'époque à freiner le flux migratoire vers le Vieux continent en échange d'une importante somme d'argent.

À quelques semaines des élections européennes, InfoMigrants fait le point sur les accords conclus avec l'Afrique, souvent controversés et critiqués par de nombreuses ONG pour leurs conséquences néfastes sur les droits des migrants.

Libye

Depuis février 2017 et la déclaration de Malte, Bruxelles apporte un soutien logistique et financier à la Libye. Plus précisément, elle forme et soutien les garde-côtes libyens et fournit des navires aux autorités afin "*d'endiguer les flux migratoires*". Cet accord a aussi pour objectif d'intensifier la lutte contre les réseaux de passeurs et de mettre en place des structures d'accueil pour les migrants en Libye. Mais cet accord, s'il a réduit le nombre de départs depuis les côtes libyennes, a aussi eu des conséquences humaines dramatiques pour les migrants passant par la Libye. Selon de nombreux témoignages recueillis au fil des années et des enquêtes d'ONG, les migrants en Libye sont exposés quotidiennement aux violences physique et sexuelle, au travail forcé, à l'exploitation, à la détention arbitraire ou encore à l'extorsion. "*Chaque jour, on te torture : on te frappe avec des tuyaux ou on te met des décharges électriques sur le corps. Plusieurs personnes ont été battues à mort sous mes yeux*", racontait un migrant sénégalais en Libye, en 2020. "*La nuit, des hommes venaient chercher des femmes et les forçaient à les suivre en pointant une arme sur leur visage. Elles étaient violées un peu plus loin. Toutes les femmes qui sont passées par la Libye ont été violées au moins une fois*", témoignait un Camerounais de 37 ans passé par la Libye.

L'UE a consacré plus de 700 millions d'euros à la Libye entre 2014 et 2020. Des fonds qui ont servi à "*couvrir les besoins des personnes qui se trouvent en Libye, à la fois les migrants mais aussi les communautés d'accueil qui sont affectées par cette situation*", selon le porte-parole de la commission de l'UE. "*Je ne suis donc pas d'accord avec les affirmations selon lesquelles notre argent sert à financer le modèle commercial des passeurs, ou de ceux qui abusent et maltraitent les gens en Libye*", avait-il déclaré au lendemain d'un rapport de l'ONU accablant pour l'Union européenne.

Tunisie

Alternative à la violence libyenne, la Tunisie est devenue, ces dernières années, le point de départ privilégié des migrants souhaitant se rendre en Europe via la Méditerranée. C'est pour cela que le pays a reçu en juillet 2023 une visite d'une délégation européenne qui s'est conclue par la signature d'un accord pour lutter contre l'immigration irrégulière. L'accord, dont l'enveloppe prévoit plus de 100 millions d'euros, promet donc des fonds européens destinés aux écoles, à la relance de l'économie tunisienne en difficulté ou au développement des énergies renouvelables en échange d'un accroissement de la lutte contre l'immigration et une facilitation des retours volontaires. L'UE promet aussi, pour les autorités tunisiennes, huit bateaux ainsi que des drones. Mais cet accord a été négocié alors que la Tunisie est traversée par une vague de xénophobie à l'encontre de la communauté subsaharienne. *"Dans l'immédiat, le renforcement des contrôles aux frontières et le soutien aux garde-côtes tunisiens devraient permettre de limiter les arrivées. Mais on renforce aussi un pouvoir autoritaire tunisien qui ne contribue pas au développement et à la stabilité du pays"*, alertait un spécialiste des politiques migratoires, au lendemain de la signature de cet accord *"similaire à ce que l'on voit en Libye"*.

Depuis, le climat anti-migrants se renforce chaque jour en Tunisie. Des exilés sont arrêtés et *"déportés vers la frontière algérienne ou libyenne"*, selon le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES). D'autres subsistent tant bien que mal dans le désert. Du côté de l'Union européenne, le commissaire européen a assuré qu'en *"2022, 32 459 vies ont été sauvées par les garde-frontières et les garde-côtes tunisiens"*. *"En 2023, nous en sommes déjà à près de 50 000 vies sauvées grâce à cette coopération"*, a-t-il assuré. *"La gestion des migrations doit se faire dans le respect des droits fondamentaux et des obligations internationales. Ces principes sont à la base de notre partenariat global avec la Tunisie"*, assurait le porte-parole de la Commission européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Égypte

Preuve de sa volonté de multiplier les *"partenariats stratégiques"* avec les pays africains, l'Union européenne a signé le 17 mars 2024 un nouvel accord avec l'Égypte. D'un total de 7,4 milliards d'euros, 200 millions seront consacrés au volet migratoire. Il prévoit aussi la livraison d'au moins trois navires et de caméras thermiques. L'objectif est de freiner l'immigration égyptienne qui représentait, en 2022, 20% des migrants débarquant en Italie. Mais à l'heure où la guerre au Soudan fait rage et que le conflit entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza se poursuit, l'Union européenne craint surtout un afflux de migrants fuyant les guerres vers son territoire. La Commission européenne assure que *"le plein respect des droits de l'Homme sera un élément essentiel et intégré de [cet accord grâce] à un contrôle rigoureux et régulier de l'utilisation des équipements"*. Mais malgré cela, le partenariat UE-Égypte inquiète les défenseurs des droits qui dénoncent la politique du président égyptien et le non-respect régulier des droits de l'Homme dans le pays.

Mauritanie

Les Vingt-Sept surveillent de près les îles Canaries. L'an dernier, 40 000 personnes ont débarqué sur ce territoire espagnol depuis les côtes africaines, un chiffre jamais atteint même en 2006, lors de la crise des "cayucos" – terme qui désigne les pirogues utilisées par les migrants pour traverser l'Atlantique. Cette année, les chiffres augmentent : près de 16 000 exilés sont arrivés dans l'archipel depuis janvier, soit une augmentation de près de 370% par rapport à la même période en 2023. Ainsi, 200 millions d'euros ont été annoncés par Bruxelles pour la Mauritanie, pays d'où partent la majorité des embarcations en direction des îles espagnoles. Depuis plus de 20 ans, Nouakchott reçoit des sommes conséquentes de l'Espagne et de l'Union européenne pour la gestion des migrants. Pour la période 2022-2027, l'allocation de l'UE s'élevait à 12,5 millions d'euros. Mais avec les récentes arrivées massives le financement augmente. En échange, Nouakchott s'engage à accueillir sur le sol mauritanien ses exilés entrés de manière irrégulière aux Canaries et à bloquer les départs des canots.

Vers d'autres partenariats ? Liban

La présidente de la Commission européenne, a annoncé jeudi 2 mai 2024 après une rencontre avec le Premier ministre libanais par intérim et le président chypriote à Beyrouth l'octroi d'une aide financière d'un milliard d'euros au Liban. Cette aide, répartie sur trois ans, vise à soutenir l'économie du pays et à relever les défis posés par les migrations et l'accueil des réfugiés. (Voir l'article ci-dessous)

Si **ces accords sont régulièrement critiqués**, il n'empêche que la Commission européenne est satisfaite de leur efficacité sur le court terme. Ainsi, elle envisage de poursuivre cette mission diplomatique en Afrique et de conclure de nouveaux accords. Des pays tels que le Sénégal, d'où partent aussi de nombreuses embarcations à destination des Canaries, ou encore le Maroc sont évoqués par les instances européennes. Toutefois, ces multiples accords ne font pas l'unanimité dans les couloirs des instances européennes. *"Je suis assez réticent à l'égard de ces accords qui doivent encore faire la preuve de leur efficacité. Nous dépensons actuellement d'énormes sommes d'argent en donnant cet argent à différents régimes ou gouvernements, comme le gouvernement tunisien. Nous savons que les autorités tunisiennes traitent très mal les réfugiés"*, a notamment déclaré l'actuel commissaire européen en charge de l'Emploi et des Droits sociaux à Euronews mardi 7 mai 2024. Et d'ajouter : *"Nous avons toujours des problèmes en Libye. Nous avons des questions pour l'Égypte. Je suis donc assez réticent à ce genre d'accords. Je pense que nous devons les revoir"*.

REFORME DES FRONTIERES SCHENGEN : QUE PREVOIT LA NOUVELLE LOI EUROPEENNE ?

Le Parlement européen a approuvé le 24 avril 2024 la réforme de la libre circulation dans l'espace Schengen. L'objectif est de clarifier les règles et de réduire le nombre de contrôles frontaliers temporaires dans la zone Schengen, un territoire composé par 27 États au sein duquel, en théorie, chacun peut circuler sans contrôle. Près de 400 millions de personnes vivent dans cet espace.

La Commission européenne a lancé la révision du code Schengen, estimant que l'Union européenne (UE) pourra ainsi faire face à de nouveaux défis, comme ceux posés par la pandémie de Covid-19, ou l'instrumentalisation (lorsqu'un pays utilise la migration pour faire pression sur l'Union européenne, en facilitant les entrées irrégulières – Biélorussie/Pologne ou Finlande/ Russie) pour laquelle les anciennes règles n'ont pas été conçues. Dans de tels cas, l'UE pourra *"fermer temporairement ou limiter les heures d'ouverture de certains points de passage frontaliers"*.

Lors de l'élaboration du code Schengen des frontières en 2006, les pays européens n'avaient pas non plus prévu des contrôles aux frontières intérieures pour lutter contre l'immigration clandestine. Or, depuis quelques années déjà, de nombreux États, dont la France, ont réintroduits des contrôles de papiers d'identité.

"Les contrôles sont la nouvelle norme pour de nombreux États membres", selon le service de presse du Parlement européen. Ces contrôles aux frontières intérieures étant toutefois largement impopulaires, le nouveau code tente de maintenir la circulation sans restriction pour une majorité de personnes. Pour continuer dans le même temps de lutter contre l'immigration irrégulière, le nouveau code prévoit des *"accords de réadmission bilatéraux"*. Un migrant ainsi appréhendé par la police dans une zone frontalière peut être *"transféré"*, donc renvoyé, vers le pays par lequel il est arrivé.

La manière dont cette règle doit être mise en œuvre dans la pratique est largement laissée à l'appréciation des autorités nationales et reste une recommandation. Néanmoins, cette disposition suscite l'inquiétude parmi les groupes de défense des migrants, mais aussi de nombreux membres du Parlement européen, comme un eurodéputé des Verts/Alliance libre européenne, qui s'est fermement opposé à la réforme. Il estime que *"la réforme ultra sécuritaire du Code des frontières Schengen soutient l'UE forteresse"*.

La Plateforme pour la coopération internationale sur les sans-papiers (Picum), qui réunit

plusieurs dizaines d'ONG, a qualifié le vote au Parlement de "honteux", en critiquant des conséquences désastreuses pour les migrants. "Cela transforme les espaces Schengen en un lieu contrôlé par la technologie, où le profilage racial et les refoulements internes sont de fait légitimés". Les ONG affirment que les nouvelles règles donnent un feu vert aux contrôles au faciès, basés sur l'apparence d'une personne. *"Le profilage ethnique n'est pas une nouveauté et a été renforcé par la réintroduction des contrôles aux frontières intérieures"*, affirme la responsable du Picum : *"Ce qui change avec les nouvelles règles de Schengen, c'est qu'il sera possible de généraliser les contrôles de police près des frontières intérieures de l'UE, même en l'absence de contrôles aux frontières intérieures"*. Les contrôles de police visent explicitement à réduire la migration irrégulière, en *"demandant aux forces de l'ordre d'identifier les personnes qui 'ont l'air' d'être des migrants"*. Parmi les personnes qui risquent d'être ciblées par les autorités et de faire l'objet d'un transfert à la frontière en vertu de l'article 23a de la nouvelle loi figurent les familles avec enfants.

La Picum et de nombreux autres groupes, dont le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil grec pour les réfugiés et Oxfam, affirment que cet article permet des refoulements de migrants au sein de l'espace Schengen. Le fait que les enfants ne soient pas exemptés de ces "transferts" inquiète, malgré une disposition de la version finale de la nouvelle loi invitant les pays à *"considérer l'intérêt supérieur de l'enfant"* conformément à leurs lois nationales. *"L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours être protégé conformément aux obligations en matière de droits fondamentaux, mais l'expérience montre que les droits des enfants ont été violés à plusieurs reprises dans le cadre des contrôles aux frontières intérieures et des procédures de réadmission"*.

La nouvelle version du code des frontières Schengen devrait être adoptée dans les prochains mois.

ALLEMAGNE

Deux tiers des réfugiés arrivés il y a huit ans ont trouvé un emploi

L'étude de l'Institut de Recherche sur l'emploi (IAB) a établi une corrélation directe entre la durée de résidence des demandeurs d'asile en Allemagne et leur taux d'emploi. L'accès des réfugiés arrivés en Allemagne entre 2013 et 2019 au marché du travail a progressé avec un taux d'emploi de 60% sept ans après leur arrivée et même de 68 %, huit ans après leur arrivée. En revanche, les disparités restent très marquées entre les hommes et les femmes. Parmi les femmes réfugiées arrivées en 2015, 31% occupaient un emploi en 2022 contre 75% pour les hommes. Parmi les raisons régulièrement citées, il y a la difficulté de faire garder les enfants et les barrières linguistiques. *"Les femmes, en particulier, bénéficient des cours d'intégration proposés par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés, ainsi que des cours de langue adaptés au contexte professionnel"*, rappelle une chercheuse à l'IAB.

Pour les réfugiés, non seulement les taux d'emploi ont augmenté avec la durée du séjour, mais le type d'emploi occupé a également évolué. Ainsi, 76 % des réfugiés employés arrivés en 2015 occupaient un temps plein en 2022, pour un salaire médian de 2 570 euros. Pour l'ensemble des personnes interrogées, le salaire horaire brut médian était de 13,70 euros, dépassant les 12,50 euros considérés en Allemagne comme le seuil des bas salaires. *"Les cadres institutionnels et politiques sont essentiels à l'intégration sur le marché du travail. L'accélération des procédures d'asile et la réduction progressive des périodes d'interdiction d'emploi sont associées à une augmentation des taux d'emploi des réfugiés"*, explique le directeur de recherche à l'IAB. *"De même, les conseils sur le marché du travail et l'orientation professionnelle fournis par les agences pour l'emploi ont des effets positifs sur le taux d'emploi. Un démarrage plus précoce de ces mesures pourrait accélérer l'intégration des réfugiés sur le marché du travail"*. 70 % des réfugiés et des demandeurs d'asile expriment le souhait de travailler.

L'étude montre en revanche que les restrictions géographiques imposées aux demandeurs d'asile en matière de lieu de résidence entravent leur entrée sur le marché du travail. De plus, l'hébergement dans des structures d'accueil crée des circonstances défavorables. Pour les hommes

vivant dans des logements collectifs, la probabilité de trouver un emploi est inférieure de cinq points, et pour les femmes, de trois points, comparé à celles et ceux qui vivent dans un logement privé.

Le rapport de l'IAB dresse ainsi une série d'obstacles rencontrés dans la recherche d'un travail. En Allemagne, pendant la procédure de demande d'asile qui peut durer plusieurs mois, les personnes qui attendent une réponse ne sont généralement pas autorisées à travailler. En outre, de nombreux réfugiés butent sur leur manque de connaissances de la langue allemande. "*Le gouvernement allemand finance le programme national d'apprentissage de la langue pour les nouveaux arrivants jusqu'au niveau de base B1, ce qui n'est pas suffisant pour des emplois plus complexes et mieux rémunérés*", précise le PDG de jobs4refugees, à Euronews.

L'Allemagne est encore à la traîne dans la validation des acquis et la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger. "*Même lorsque les relevés de notes n'ont pas été perdus pendant la guerre et les déplacements, la procédure de reconnaissance (...) est souvent infructueuse car la plupart des pays n'ont pas de programmes de formation professionnelle comparables et certaines professions exigent un diplôme allemand.*"

La pandémie de coronavirus a exacerbé la précarité parmi les réfugiés, notamment parce que ces derniers sont surreprésentés dans le secteur des services, qui a été fortement impacté par les restrictions sanitaires.

Rendre hommage aux contributions des travailleurs immigrés

Berlin allemande veut rendre hommage aux contributions des travailleurs immigrés lorsque l'Allemagne était encore traversée par le mur et divisée entre Est et Ouest.

L'histoire du quartier berlinois de Kreuzberg, autrefois du côté Ouest du mur de Berlin, est fortement liée à l'immigration turque, même si, aujourd'hui, on a presque autant de chances d'entendre ses habitants parler anglais ou espagnol que turc ou allemand. Une initiative vise désormais à y ériger un monument pour rendre hommage aux "Gastarbeiter", littéralement "travailleurs invités", en particulier ceux de la première génération arrivés à partir du milieu des années 1950. Le projet prévoit également un mémorial distinct pour les anciens travailleurs venus du Vietnam et d'autres "*États frères socialistes*" lorsque Berlin-Est était encore sous régime communiste.

Ce projet est porté par une membre du Sénat local de Berlin. Ses parents, aujourd'hui décédés, ont fait partie de la première génération de travailleurs immigrés. Elle veut pallier à l'absence de reconnaissance de la contribution des migrants à la réussite de l'Allemagne. "*La représentation des migrants est toujours négative. Je pense qu'il est temps de parler des aspects positifs, y compris de la première génération.*" "*Beaucoup sont arrivés sans savoir parler allemand, mais ont travaillé, fondé des familles et fait fonctionner ce pays. Je veux que la voix de ces personnes soit entendue.*" Selon l'Office allemand des statistiques, plus de 25 % des 83 millions d'Allemands sont **issus de l'immigration**. Parmi les enfants, ce taux s'élève à 40 %.

On estime à plus d'un million le nombre de monuments en Allemagne. Pourtant, peu d'entre eux reflètent l'histoire multiculturelle du pays. Francfort a lancé l'idée de commémorer les travailleurs immigrés en 2004, mais pour le moment sans concrétisation. S'il existe à Hambourg et Bremerhaven, au nord du pays, deux musées retraçant l'histoire de l'émigration allemande vers l'étranger, l'ouverture d'un musée consacré à l'immigration en Allemagne n'est prévue qu'en 2029 à Cologne. Le projet est né d'une initiative lancée par des migrants turcs à la fin des années 1980.

Elle espère que les choses avanceront plus vite à Berlin, afin que les travailleurs immigrés de la première génération puissent encore voir les mémoriaux de leur vivant. Plus largement, il s'agit de documenter l'histoire de la migration de la main-d'œuvre après la Seconde Guerre mondiale et raconter l'expérience des migrants, à Berlin-Ouest et à Berlin-Est. "*Il s'agit de parler de la souffrance et de la joie*", explique-t-elle, qui avait six ans lorsqu'elle et sa famille ont rejoint son père en Allemagne en 1978. Il était parti au début des années 1960, travaillant d'abord comme mineur, puis

comme ouvrier dans une usine, avant d'ouvrir un café à Berlin. Sa mère a travaillé comme aide-ménagère.

En Allemagne de l'Est, les migrants étaient soumis à des restrictions draconiennes. La directrice du musée FHXB Friedrichshain-Kreuzberg estime que le projet permet également de dénoncer le racisme dont ont été victime de nombreux travailleurs immigrés. Elle a été élevée par sa mère coréenne dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest et affirme que *"les travailleurs immigrés dans l'Allemagne de l'Est ont vécu un niveau de racisme particulièrement dramatique"*. En ex-Allemagne de l'Est, la RDA, le plus grand nombre de travailleurs migrants sont venus du Vietnam (60 000) et du Mozambique dans les années 1980. Ces travailleurs contractuels ont souvent été contraints de remettre leur passeport à leur arrivée. Pour les femmes, être enceinte était généralement synonyme d'avortement ou d'expulsion. Les nouveaux arrivants vivaient en grande partie coupés du reste de la population. Les interactions étaient mal vues. Beaucoup sont venus avec l'espoir ou la promesse d'obtenir une bonne formation et un emploi. Pour la RDA, cette main d'œuvre bon marché visait à soutenir une économie en berne. Une partie des salaires était retenue pour régler les dettes des pays d'origines ou pour remplir les caisses de l'Etat est-allemand. *"Nous étions pratiquement des esclaves modernes"*, se souvient un ancien travailleur venu du Mozambique. La majorité des Mozambicains sont rentrés chez eux après l'effondrement de la RDA. Nombre d'entre eux n'ont jamais reçu la part de leur salaire ou les compensations promises à leur retour. L'un, qui est resté en Allemagne, milite pour obtenir une rémunération de la part du gouvernement allemand.

L'ancienne Allemagne de l'Ouest, la RFA, a signé un premier accord de recrutement avec l'Italie au milieu des années 1950. D'autres pays, principalement du sud de l'Europe, ont suivi. Les migrants turcs ont commencé à arriver au début des années 1960 et sont finalement devenus la plus grande minorité d'Allemagne. Les travailleurs immigrés avaient tendance à occuper des emplois mal payés ou que personne ne voulait faire. Aucune des deux Allemagnes ne s'attendait à ce que ces travailleurs, confrontés des deux côtés du mur à la marginalisation, la discrimination et le racisme, ne restent.

Arrivée en Allemagne en 1972 à l'âge de 18 ans, après deux postes dans une usine, elle a trouvé un poste d'enseignante et a fini par s'engager politiquement. *"Nous avons contribué à la construction de l'Allemagne. De nombreuses personnes de la deuxième génération, comme mon fils par exemple, se sont lancées dans la politique ou les affaires. J'ai passé 30 ans à travailler dans l'éducation. Il faut le respecter. Nous voulons montrer aux générations futures, mais aussi à la génération actuelle, que nous avons notre place ici, que nous avons fait notre part et apporté notre contribution"*.

La chute du mur a changé la trajectoire de nombreux migrants en Allemagne de l'Ouest et de l'Est. Ceux de l'ex-RDA se sont retrouvés dans une situation particulièrement précaire, la fermeture des usines signifiant aussi l'expiration de leurs permis de travail. *"Beaucoup ont été expulsés. Beaucoup sont partis de leur plein gré parce que l'ambiance générale était délétère"*, raconte la directrice du musée FHXB. Les années 1990 ont ensuite été marquées par une montée des actes racistes dans toute l'Allemagne. *"La politique d'intégration a fait 70 pas en arrière"*.

Le projet d'ériger deux monuments pour un coût d'un demi-million d'euros contraste avec la défiance grandissante envers les réfugiés et demandeurs d'asile. Le gouvernement cherche pourtant à attirer davantage de travailleurs qualifiés à l'étranger pour répondre au vieillissement de la population. Reste que, dans le même temps, L'Allemagne adopte une ligne de plus en plus dure l'égard de l'immigration irrégulière. Selon une chercheuse au Centre allemand de recherche sur l'intégration et la migration (DeZIM), le gouvernement de coalition de centre-gauche avait l'ambition de moderniser l'Allemagne, mais ces plans se heurtent aux multiples crises dans le monde et à la montée de l'extrême-droite. *"Nous devons parler d'une nouvelle identité allemande qui soit davantage plurielle"*. L'histoire des migrations doit être intégrée dans tous les musées locaux, estime la chercheuse. Selon elle, les monuments de Berlin devraient être suivis par d'autres initiatives

d'hommage à travers l'Allemagne. *"Le gouvernement allemand devrait lancer un tout nouveau programme. Les monuments devraient être accompagnés d'une demande politique - que ce soit le début et non la fin"*, conclut-elle.

BELGIQUE

Les agents de Frontex réalisent des contrôles

La Chambre des représentants de la Belgique a adopté, dans la nuit du jeudi 2 mai au vendredi 3 mai 2024, la *"loi Frontex"* qui autorise le déploiement des garde-frontières européens sur son territoire. Cette loi donne le feu vert aux agents de Frontex pour réaliser des contrôles au niveau des aéroports, des ports, de la gare de Bruxelles-Midi et au niveau du terminal Eurostar. Cette dernière zone se situe aux frontières extérieures de l'espace Schengen, puisque l'Eurostar rejoint (entre autres) le Royaume-Uni, qui n'en fait pas partie. Portée par la ministre de l'Intérieur, cette loi va aussi permettre aux agents de Frontex d'escorter des éloignements forcés. À savoir, participer au transfert des exilés depuis les centres fermés belges jusqu'au décollage des avions réservés pour les expulsions.

De nombreuses ONG s'inquiètent du manque de précisions concernant le pouvoir d'action des agents de Frontex. *"Les compétences attribuées au personnel de Frontex sur le territoire et aux frontières de la Belgique sont très floues. Elles n'excluent pas la possibilité pour un agent de Frontex de procéder à des arrestations lors de contrôles dans la rue, dans les transports publics, à la sortie d'un centre d'accueil, par exemple"*, écrivent 13 organisations parmi les plus importantes en Belgique en matière de défense des droits des étrangers : Amnesty International Belgique, le Ciré, la Ligue des droits Humains... Les agents seront armés, y compris d'armes à feu, dans le cadre de la législation belge. Les ONG s'interrogent : qui sera responsable, dans le cas où des agents de Frontex commettraient des dommages aux personnes ou des violations des droits humains ? *"C'est d'autant plus problématique qu'il n'existe pas de véritable mécanisme de plainte concernant les agissements de Frontex. Le risque d'impunité en cas de violations des droits fondamentaux est donc élevé"*. Les signataires rappellent le passif de l'agence, régulièrement sous le coup d'enquêtes journalistiques et de critiques d'ONG pour ses pratiques aux frontières. Entre autres, l'agence *"a été reconnue responsable de pushbacks, refoulements illégaux d'embarcations de migrants, en mer Égée, en Méditerranée et en Europe de l'Est. Elle collabore avec les garde-côtes libyens, coupables de tortures, de viols, de travail forcé... en leur facilitant l'interception de barques de migrants"*, citent les associations, avant de conclure : *"Les parlementaires ne peuvent ignorer ces faits documentés, qui sont de notoriété publique"*. La chargée de recherche au groupement d'ONG CNCDD-11.11.11, voit pour sa part dans l'adoption de cette loi une posture politique : *"L'intention du déploiement de ce corps permanent, c'est vraiment de criminaliser les personnes, de les faire passer comme un danger, de les faire passer comme un objet d'insécurité et donc de faire croire à l'opinion publique qu'en renforçant l'agence Frontex, on va régler le problème d'insécurité, or ce n'est pas du tout le cas"*.

Cent agents de Frontex au maximum seront déployés sur le territoire belge, prévoit la loi. Un arrêté royal viendra, tous les deux ans, évaluer et préciser les modalités de ce déploiement, qui peuvent donc être amenées à évoluer dans les années à venir. Le texte a été adopté à la suite d'un avis rendu par le Conseil d'État belge, qui demandait plusieurs garde-fous, en particulier la co-présence d'agents belges lors des interventions de Frontex. La ministre de l'Intérieur a mis en avant ces quelques garanties dans le projet de loi, afin d'emporter l'adhésion de la majorité des parlementaires - y compris ceux de la gauche francophone. L'intervention de Frontex ne pourra donc avoir lieu, en théorie, qu'en présence et sous l'autorité de policiers belges. Mais *"le projet de loi laisse place à l'interprétation"* : un agent de Frontex pourra en effet prendre des *"mesures d'urgence"*, *"en attendant"* l'arrivée d'un agent belge. Par conséquent, *"une privation de liberté pourrait intervenir sans surveillance"*.

ESPAGNE

Canaries

3 Corps au large de l'île de La Gomera

Au cours de la semaine dernière, trois corps ont été retrouvés au large de la petite île de La Gomera. *"Le premier corps a été localisé lundi [6 mai 2024] par un groupe de pêcheurs dans le sud de l'île"*. Le deuxième corps a été retrouvé le lendemain, mardi 7 mai 2024, et portait encore un gilet de sauvetage et un collier de prière utilisé par les musulmans. Les deux corps présentaient le même niveau de décomposition et pourraient donc avoir fait partie de l'équipage d'un même bateau qui se dirigeait vers les Canaries, a indiqué médecin légiste sur La Gomera, à Canarias Ahora. Selon lui, la mort de ces deux personnes remonterait à la fin du mois d'avril. Le troisième corps a été retrouvé samedi 11 mai 2024 près d'Hermigua, toujours sur l'île de La Gomera. Sans pouvoir formellement indiquer l'âge des victimes, le médecin légiste de l'île a déterminé que les dates des trois décès, elles, correspondaient, renforçant l'hypothèse selon laquelle les trois personnes seraient mortes dans le même naufrage.

Les arrivées de migrants sont rares sur l'île de La Gomera, tout comme les découvertes de corps. Les deux seules places de la morgue de l'île ont ainsi été très rapidement insuffisantes. Les corps de migrants morts aux Canaries doivent être conservés une semaine en chambre froide *"au cas où un membre de leur famille apparaîtrait"*. *"Si personne ne réclame ces corps, c'est la commune dans laquelle le corps est apparu qui doit se charger de son inhumation"*

269 migrants secourus

Il était aux alentours de midi jeudi 9 mai 2024 lorsque les premières opérations de sauvetage ont débuté. Après avoir reçu une alerte, les garde-côtes espagnols se sont rendus sur place, à 23 km à l'est de l'île de Fuerteventura, et ont **secouru 57 personnes** (55 hommes et 2 femmes) en difficulté à bord d'une embarcation. Selon leurs témoignages, ils avaient quitté les côtes marocaines la veille. Ensuite, à environ cinq kilomètres de là, le navire espagnol a aperçu un autre canot dans lequel se trouvaient **53 hommes**, une femme et un enfant. Les 112 immigrés ont donc tous été pris en charge avant d'être débarqués vers 14h45 au port de Gran Tarajal. Six heures plus tard, le navire espagnol a repris la route pour venir en aide à **56 personnes** qui naviguaient dans un bateau à environ 5km au sud-est de Puerto del Rosario, capitale de Fuerteventura. Cinquante-deux hommes et deux femmes originaires du Maghreb ainsi que deux Subsahariens ont été pris en charge lors de cette opération. Ensuite, accompagné d'un hélicoptère des autorités espagnoles, le navire a effectué un énième sauvetage au large des Canaries. Suite cette opération, **46 autres personnes**, maghrébines et subsahariennes, dont 4 femmes, ont été accompagnées jusqu'à Gran Tarajal. Pendant ce temps, un patrouilleur de la Garde civile assistait un autre canot pneumatique avec **55 occupants** au nord de Fuerteventura. Au total, ce sont donc 269 migrants qui ont été secourus au large des Canaries en une journée. **Conséquences d'un renforcement accru des frontières** et de dispositifs toujours plus poussés sur les autres routes migratoires, **l'itinéraire via les îles Canaries est de plus en plus emprunté** par les exilés désirant rejoindre l'Europe.

52 personnes secourues

Un bateau dédié à l'observation des baleines a signalé la présence d'une pirogue en difficulté à environ 22 kilomètres des côtes de l'île de Tenerife, mercredi 8 mai 2024. Le dispositif de secours mis en place a permis de secourir juste avant que l'embarcation de fortune ne coule. A bord, de nombreuses personnes étaient dans un état de santé dégradé. Quatre d'entre elles ont été hospitalisées pour diverses pathologies après le sauvetage et 11 ont nécessité une assistance médicale une fois débarquées au port de Los Cristianos, selon les autorités maritimes espagnoles.

En 2023, 40 000 personnes ont débarqué aux Canaries depuis les côtes africaines, un chiffre jamais atteint même en 2006, lors de la crise des "cayucos" – terme qui désigne les pirogues utilisées par les migrants pour traverser l'Atlantique. Cette année, les chiffres continuent de progresser : près de 16 000 exilés sont arrivés dans l'archipel depuis janvier 2024, soit une **augmentation de près de 370% par rapport à la même période en 2023**. Les décès aussi se multiplient. L'ONG Caminando Fronteras a déjà dénombré plus de 1 500 morts pour les quatre premiers mois de l'année 2024 sur cette route migratoire. Elle en avait compté plus 6 000 sur l'ensemble de 2023.

GRECE

Le tribunal de Lesbos abandonne les charges contre 35 volontaires internationaux

Le tribunal Lesbos a finalement estimé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour poursuivre les poursuites contre 35 ressortissants étrangers arrêtés en Grèce en 2020, selon des documents publiés mardi 30 avril 2024. La plupart des prévenus – originaires d'Allemagne, de Norvège, d'Autriche, de France, d'Espagne, de Suisse et de Bulgarie – étaient accusés d'avoir créé une organisation criminelle et d'avoir soutenu des passeurs transportant des migrants vers l'Europe. Ils ont nié tout acte répréhensible. L'avocat représentant certains travailleurs humanitaires, a déclaré que la décision d'abandonner les charges était « *très encourageante* » : « *les tribunaux ont (...) enfin compris qu'ils ne peuvent pas considérer que les humanitaires sont des passeurs de clandestins* ». Cependant, l'organisation Borderline Europe, estime que ce n'est « *qu'en partie une cause de soulagement, car cela souligne une fois de plus avec quelle facilité les autorités utilisent systématiquement les enquêtes criminelles comme stratégie pour contrecarrer un activisme indésirable* ». L'affaire était basée sur une enquête menée par les services de renseignement grecs et une unité antiterroriste et impliquait des agents infiltrés qui avaient voyagé en tant que migrants depuis la Turquie vers Lesbos. La décision du tribunal de Lesbos intervient après que des accusations d'espionnage similaires contre 24 anciens volontaires sur l'île de la mer Égée ont été abandonnées en janvier 2024. Les membres du groupe font toujours face à des accusations criminelles.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Crête

Un groupe de 38 migrants a été secouru, jeudi 2 mai 2024, dans le sud de la Crête, ont annoncé les garde-côtes grecs. Le groupe d'hommes avait été localisé par l'équipage d'un bateau libérien au sud de la petite île de Gavdos. Le groupe a été transféré par les garde-côtes au port de Sfakia. Les exilés doivent ensuite être transférés vers la ville de La Canée, sur la côte nord de La Crête.

Depuis le début de l'année 2024, Gavdos que la Crête ont connu une augmentation sans précédent des flux migratoires, principalement de personnes en provenance d'Égypte, du Pakistan et d'Afghanistan. De plus en plus d'Égyptiens fuient actuellement la crise économique de leur pays et rejoignent la Libye voisine, à Tobrouk, dans l'espoir de rejoindre par la mer les côtes européennes. Depuis janvier 2024, plus de 1 180 migrants sont arrivés, contre 686 pour l'ensemble de l'année 2023, selon les données des garde-côtes grecs. Ni Gavdos, ni la Crête ne disposent de structures d'accueil pour les migrants. Le territoire de l'île de Gavdos ne fait que 30 km² et ne compte que 70 habitants, dont seulement deux familles avec quatre enfants. "*Les autres sont tous des personnes âgées vivant pour la plupart seules*", a expliqué sa maire. À Gavdos, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) assure avoir pris la question des arrivées à bras-le-corps. "*Nous fournissons en ce moment des articles non alimentaires, notamment des couvertures, des sacs de couchage et des kits d'hygiène en vue de répondre aux besoins fondamentaux initiaux*".

La plupart des nouveaux arrivants sont généralement transférés vers le continent. Mais en attendant, "*ils sont hébergés au port de Réthymnon, au port d'Héraklion, dans un centre d'accueil et dans le port de La Canée en Crête*". "*Toutefois, quand le temps est trop mauvais et que les transferts*

de Gavdos vers la Crète sont impossibles, les personnes doivent rester dormir sur l'île". Sans surprise, face à ce nouvel afflux, les autorités grecques sont fébriles. Historiquement, les bateaux quittant la Libye se rendaient généralement en Italie. Athènes redoute donc d'être face à une nouvelle route migratoire reliant Tobrouk à Gavdos.

HONGRIE

Comment la Hongrie a « externalisé » les procédures de demande d'asile

La Hongrie a rendu pratiquement impossible aux personnes cherchant une protection de demander l'asile en Hongrie, en externalisant son système d'asile. Fin 2015, une barrière frontalière à double couche s'étendant sur 157 kilomètres a été érigée le long de la frontière sud avec la Serbie et la Croatie. En 2016, le gouvernement hongrois a également déclaré une partie de son territoire zone de transit, « *en partant du principe légal que les personnes qui s'y trouvent ne sont pas encore entrées sur le territoire hongrois* », explique l'ONG serbe Klikaktiv.

L'année suivante, la législation hongroise stipulait que toute personne demandant l'asile en Hongrie ne pouvait le faire qu'à partir d'une zone de transit située à la frontière serbo-hongroise. « *L'idée était de garder les gens dans ces zones de transit à la frontière, de leur permettre de demander l'asile, mais ensuite de rejeter tout le monde au motif qu'ils venaient d'un pays tiers sûr, à savoir la Serbie. Et ensuite de renvoyer tout le monde en Serbie, sur la base de l'accord de réadmission entre la Serbie et l'UE* ». Cependant, lorsque le gouvernement serbe n'a pas accepté de réintégrer les personnes au motif que les conditions énoncées dans l'accord de réadmission conclu avec l'UE n'étaient pas remplies, les personnes rejetées se sont retrouvées coincées dans ces zones de transit, souvent pendant des semaines.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ITALIE

Alpes : plusieurs migrants secourus à la frontière franco-italienne

Mardi 7 mai 2024, la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) des Alpes a été contactée par les équipes de secours italiens pour les informer qu'entre "*cinq et sept migrants*" en état d'hypothermie nécessitaient une aide urgente au col de Gimont, situé à l'est de Briançon. "*Une caravane terrestre a été mise en place pour leur porter secours mais n'a pas trouvé les personnes*", a rapporté la préfecture. Ce sont les pompiers italiens qui sont finalement intervenus pour sauver un groupe de "*quatre migrants*" bloqués dans cette zone, à 2 400 mètres d'altitude, sur le territoire de la commune de Claviere, en Italie. Le journal italien précise que ces exilés voulaient rejoindre la France mais ont été arrêtés par le froid et la neige tombée dans la journée. Une fois l'alerte donnée, les opérations de sauvetage ont été menées conjointement par l'équipe de secours en montagne de la police douanière italienne, les pompiers, la Croix-Rouge, et les carabinieri italiens. Trois hommes victimes d'hypothermie ont dû être transportés à l'hôpital de Suse, côté italien. Le quatrième est retourné à pied au dortoir d'Oulx, à quelques kilomètres.

Depuis 2016, plus de 25 000 exilés auraient rejoint la France à pied, notamment par le col de Montgenèvre (1850 m) ou de l'Échelle (1762 m). En empruntant les chemins sinueux des Hautes-Alpes, les exilés espèrent contourner plus facilement les patrouilles de police et les garde-frontières.

L'Italie interdit aux avions d'ONG de décoller depuis des îles de Méditerranée.

Nouvelle entrave pour les ONG en Méditerranée. Lundi 6 mai 2024, l'Autorité italienne de l'aviation civile (ENAC) a annoncé que les avions utilisés par des associations pour repérer les bateaux de migrants en difficulté ne pourraient plus décoller des aéroports de Sicile, Pantelleria et Lampedusa, des îles proches des routes empruntées par les exilés. "*Cette ordonnance entre en vigueur avec effet immédiat*", indique l'ENAC qui assure que l'utilisation de ces avions est "*injustifiée*". D'après elle, ces derniers représentent "*une charge pour les équipes de sauvetage officielles*" et "*compromettent la sécurité des migrants*".

L'ONG allemande Sea-Watch, qui possède deux avions, a qualifié cette décision "d'acte de lâcheté et de cynisme de la part de ceux qui criminalisent les ONG à des fins de propagande politique". *"Nous ne cesserons pas nos opérations même si cela doit mettre en danger nos avions. Cette attaque qui bafoue le droit international ne nous empêchera pas de continuer à ennuyer ceux qui voudraient que ce qui se passe quotidiennement en Méditerranée reste un secret"*. Le 8 mai 2024, à 13h, l'ONG a fait décoller l'un de ses avions, le Seabird 2, depuis l'île de Lampedusa.

Ces petits avions sont très utiles aux navires de sauvetage présents en Méditerranée. Durant des heures, leurs pilotes sillonnent le ciel au-dessus de la mer, à la recherche de canots en détresse. Si une embarcation est repérée, sa position est communiquée aux bateaux humanitaires, ou aux garde-côtes italiens, qui déclenchent un sauvetage. Les 4 et 5 mai 2024, l'avion Colibri 2 de Pilotes Volontaires a repéré au total 12 embarcations sur la route tunisienne avec plus de 350 personnes à bord. *"Toutes ont été sécurisées dans les plus brefs délais possibles par [les navires humanitaires] Maldusa et Nadir, puis secourues par les garde-côtes italiens"*, indique l'ONG, pour qui *"l'association des moyens maritimes et aériens reste une évidence"*. Le 19 février 2024, le sauvetage de 37 migrants bangladais par l'équipage du Geo Barents avait été rendu possible, là encore, "grâce au précieux soutien" de Pilotes Volontaires, avait affirmé l'ONG. Les avions d'associations sont aussi parfois témoins des comportements agressifs des garde-côtes libyens envers les migrants et ONG, qu'ils contribuent à documenter.

POLOGNE

Parcours d'un adolescent camerounais en Pologne

Un adolescent camerounais est arrivé en Pologne le 20 juin 2023, après avoir traversé la frontière biélorusse. Aux garde-frontières qui l'arrêtent peu de temps après son arrivée sur le territoire, il affirme avoir 16 ans. Il est donc emmené au centre ouvert pour migrants de Biala Podlaska, à l'est du pays, qui accueillait à cette époque les familles avec enfants – il n'héberge aujourd'hui plus que les hommes seuls. Il y restera 10 jours.

"Un matin, les garde-frontières sont venus nous chercher, moi et deux autres jeunes, pour nous emmener à l'hôpital. Chacun notre tour, on est allé voir la dentiste. Je me suis installé sur le fauteuil et j'ai ouvert la bouche. Elle a regardé mes dents pendant 5 minutes, sans rien me dire. Et trois jours plus tard, nous avons été transférés dans le centre pour adultes de Lesznowola, à près de 170 km. Les examens dentaires font partie des techniques utilisées pour évaluer la minorité des migrants. Ils sont parfois complétés d'une radiographie panoramique de la mâchoire

Dès le premier jour, j'ai compris que ce serait très difficile. Ce n'était pas un environnement pour nous, les jeunes. On était mélangés avec tout le monde. Il y avait beaucoup de tensions entre les gens et des bagarres. Ça me faisait peur. L'enfermement, c'est un cauchemar. Je n'avais jamais vécu une chose pareille de toute ma vie. Tu te sens abandonné, très seul. On nous dit qu'on n'est pas en prison, alors que ça fonctionne pareil : on se lève à heure fixe, on déjeune toujours au même moment, on fait une sortie dans la cour. Me sentir comme un criminel alors que je n'avais rien fait de mal, je trouvais ça tellement injuste.

Lorsque tu es malade, on t'emène à l'hôpital menotté. Et quand tu arrives dans la salle d'attente, tout le monde te regarde comme si tu étais un criminel. Si le Cameroun n'était pas si dangereux pour moi, je serais rentré.

À mon arrivée dans le centre, les gardes m'avaient dit 'tu en as pour trois mois'. Au bout de trois mois, on m'a dit que je devais rester trois mois de plus. Cette annonce m'a terrassé. J'ai demandé à voir le psychologue, mais il ne m'a donné que des somnifères pour adultes. Certains jours ça n'allait vraiment pas du tout. Une fois, j'ai voulu en finir.

La Pologne dispose de six centres fermés pour migrants. Les conditions de vie à l'intérieur de ces structures, qui ressemblent en tous points à des prisons, sont régulièrement pointées du doigt. En mars 2022, le Comité anti-torture du Conseil de l'Europe (CPT) déplorait que "la grande majorité

des détenus passent des jours et des mois dans un état d'oisiveté, sans activité significative, enfermés dans leur cellule jusqu'à 23 heures par jour".

J'ai demandé l'asile immédiatement après mon arrivée à Lesznowola. Mais pour constituer le dossier, j'avais besoin d'un traducteur. J'ai demandé, mais personne n'est jamais venu. Puis j'ai rempli un document que je ne comprenais pas. Pendant mon séjour, on m'a demandé des papiers qui prouvaient que j'étais mineur. Ma maman, au Cameroun, a envoyé l'original de mon acte de naissance par DHL [société de livraison]. Mais après ça, je n'ai plus jamais eu de nouvelles. Au bout de six mois dans ce centre, j'ai été libéré. Je revis petit à petit. J'ai pu m'inscrire au collège, je fais partie d'une classe internationale où il y a d'autres étrangers. Mais quand je me retrouve seul chez moi, c'est beaucoup plus difficile. D'un coup, toutes mes idées noires reviennent. En mars dernier, j'ai été convoqué à mon entretien pour l'asile. Les documents que j'ai remplis étaient donc les bons, j'imagine. L'État me verse 730 zloty [170 euros] par mois. Avec ça, je paye le bus pour l'école et ma nourriture.

Beaucoup d'étrangers que je connais veulent partir de la Pologne. Moi, je n'ai de famille nulle part en Europe. Et je n'ai plus la force de bouger, je veux juste être à l'abri et ne plus craindre pour ma vie. Le centre m'avait donné une mauvaise image du pays. Mais quand je suis arrivé dans la capitale, je me suis rendu compte que la mentalité des garde-frontières n'était pas celle de tous les Polonais. Et surtout, quand je suis à l'école, j'oublie tout. J'ai l'impression d'avoir une vie normale".

Les réactions des polonais envers les migrants

Les petites maisons de bois sombre s'alignent de part et d'autre de la route qui traverse le village de Wojnówka. Dans les jardins propres, l'herbe est tondue, les tulipes jaunes et rouges ont éclos. Une petite cabane défraîchie sert d'abri pour attendre un bus qui ne passe qu'une à deux fois par jour. Ce samedi 27 avril, la tranquillité du lieu est quelque peu perturbée par la réunion du jour organisée dans la salle commune par l'ONG Service volontaire d'urgence humanitaire de Podlasie (POPH).

Dans le village de Wojnówka, l'ONG Service volontaire d'urgence humanitaire de Podlasie (POPH) a organisé une réunion sur : **la situation migratoire**. Le village, situé à deux kilomètres de la frontière biélorusse, presque chaque jour, voit passer des petits groupes de migrants épuisés par leur traversée de la forêt. Depuis l'été 2021, des milliers d'exilés empruntent cette route migratoire en provenance de la Russie et la Biélorussie. Pendant près de deux heures, les participants échangeront sur leurs sentiments face à la situation qui prévaut à la frontière et à la crise humanitaire dénoncée par les associations. *"Ici, on écoute les opinions de tout le monde, explique une membre de POPH et de Hope and Humanity. Au quotidien, on entend beaucoup les voix du gouvernement et des activistes sur ce qui se passe dans cette zone. Mais très rarement celle de la population qui y vit".* Une habitante dit : *"Tous les jours depuis deux ans, je vois passer les garde-frontières près de ma maison. J'entends aussi des bruits de la frontière. Et mes chiens aboient très souvent".* Elle confie également *"ne plus se sentir en sécurité"*. Pas à cause de la présence des migrants, mais *"parce que les véhicules des policiers et des soldats traversent le village beaucoup trop vite"*. *"Je comprends la situation des migrants. Mais je comprends aussi celle du gouvernement, qui veut protéger notre territoire"*.

La solidarité des habitants de la région, comme de tous les Polonais, a été mise en lumière après le 24 février 2022 et l'invasion russe en Ukraine. Durant plusieurs mois, des centaines de milliers de personnes fuyant la guerre se sont réfugiées en Pologne. Deux ans plus tard, près d'un millions d'ukrainiens sont accueillis sur son territoire, un accueil souvent érigé en exemple en Europe. *"Je ne connais pas une seule personne autour de moi qui n'ait pas hébergé un citoyen ukrainien chez elle, affirme une membre de l'association Grupa Granica. Alors pourquoi est-ce qu'elles ne font pas la même chose pour les exilés afghans, syriens, africains ?"*

En décembre 2021, des polonais plaçaient des lumières vertes à leur fenêtre, signe qui

indiquait aux migrants de la frontière qu'ils pouvaient venir frapper à leur porte pour obtenir de l'aide : un abri pour la nuit, des vêtements, des vivres ou encore la possibilité de recharger leur téléphone. Mais cet élan de solidarité bienvenu s'est finalement éteint, les mois passant.

La différence de traitement entre Ukrainiens et migrants extra européens de la part du gouvernement comme de la population est régulièrement pointée du doigt par les ONG. D'après un sondage Ipsos réalisé en juin 2023, la majorité des Polonais ressentent à l'égard de ces exilés "*des sentiments négatifs*". Pour 43% d'entre eux, ils se manifestent par de l'anxiété, de la peur (11%), et de la colère (11%). A contrario, 62% des Polonais estiment qu'il serait "*bon pour la Pologne que les réfugiés ukrainiens restent dans le pays durant de nombreuses années*". D'après les associations, cet état de fait est une des conséquences du discours anti-migrants déployé avec force par le parti conservateur Droit et Justice (PiS), au pouvoir de mai 2015 à octobre 2023. C'est d'ailleurs sous ce gouvernement que la Pologne a fait construire un mur s'étalant sur les 186 km de la frontière biélorusse. C'est aussi ce parti qui a multiplié les effectifs policiers à cet endroit et rendu légal les "*pushbacks*" vers la Biélorussie – pratique pourtant contraire à la Convention de Genève dont la Pologne est signataire. Ces prises de position ont d'ailleurs été portées en étendard par l'ancien Premier ministre, lors de la campagne pour les élections législative à l'été 2023. Dans des vidéos publiées sur ses réseaux sociaux, à grands renforts de musique forte et d'images chocs, ce dernier avait fait la liste des actions menées pour contrer l'immigration. Selon une professeure de sciences politiques à Sciences Po Aix, cette "*instrumentalisation des migrants n'a jamais cessé en deux ans*", avait-elle indiqué en août 2023. Ce discours hostile aux migrants s'exprime parfois lors des réunions organisées par POPH. À Wojnówka, un habitant d'un certain âge s'étonne "*que personne n'aide les garde-frontières à faire leur travail*". "*Les migrants n'ont pas besoin d'assistance, je les vois souvent, moi, et ils sont jeunes et en bonne santé*", maugrée-t-il.

À leur arrivée dans la région, juste après avoir passé la frontière, il est souvent difficile pour les exilés de trouver de l'aide. Un Irakien, a bien tenté de demander de l'eau à un agriculteur. "*Il nous a regardé, moi et mes compagnons de route, et il a simplement répondu : 'No help' [pas d'aide]*". "*Les relations avec les gens ne sont pas toujours faciles*", confie un migrant, arrivé dans le pays il y a quelques mois. "*Les Polonais sont un peu durs parce qu'il n'y a que très peu d'étrangers ici*". "*Il y a de la peur, du rejet parfois de la part de la population. Mais il y a aussi de la solidarité. De nombreux habitants que nous rencontrons lors de nos réunions nous disent être déjà venus en aide aux migrants. En leur offrant de l'eau, de la nourriture, ou des vêtements par exemple, soutient-elle. Cette solidarité-là, elle n'est pas visible, mais elle existe*". Certaines personnes se sont par ailleurs retrouvées à porter assistance aux exilés du jour au lendemain. Une ancienne anthropologue, est depuis février 2022 salariée de Grupa Granica. "*Malgré la gravité de la situation à la frontière, les gens n'ont pas toujours conscience de qu'il se passe. C'est aussi pour alerter sur le sort des exilés que j'ai changé de vie*", explique l'activiste qui produit aussi des œuvres d'art sur le thème de la migration. À 17 ans, lui, consacre tout son temps libre à apporter de la nourriture, de l'eau ou des chaussures neuves aux migrants dans la forêt. "*Le gouvernement disait tout le temps : Les terroristes à la frontière ont fait ci', 'les terroristes sont de plus en plus nombreux'. Je voulais voir qui étaient vraiment ces personnes. Et j'ai découvert des familles, des personnes ordinaires. Des gens comme moi*".

Grâce à une cagnotte en ligne, le lycéen installé à Hajnowka achète toutes les vivres nécessaires aux exilés. Pas encore véhiculé, il fait appel à son père ou sa mère pour les déposer, "*quasiment tous les soirs après l'école*" à l'orée de la forêt. "*Avant l'arrivée des exilés, je faisais beaucoup la fête et aussi des kilomètres à vélo. Aujourd'hui, c'est différent, c'est sûr. Mais ça me rend heureux*". À Varsovie, où il s'est récemment installé, un migrant a fini par trouver "*une sorte de paix*". "*Ici, beaucoup de gens m'ont aidé. Ça m'a touché. Et moi qui, au départ, projetais d'aller en France, je me dis que finalement, je suis bien ici*".

En Pologne, les centres de détention "menacent considérablement" la santé mentale des migrants

Après une dangereuse traversée de la frontière biélorusse, ils sont trois à avoir été transférés dans des centres pour migrants dits "*fermés*", à travers la Pologne. L'enfermement dans ces structures, dont l'aménagement s'apparente à la prison, ont de lourdes conséquences psychologiques sur les exilés. Qui peuvent aboutir, dans certains cas, à des tentatives de suicide.

Pour quelques heures, l'Irakien de 25 ans est dehors. Depuis 11 jours, il passe ses nuits et la plupart de son temps dans le centre ouvert de Biala Podlaska, à l'est de la Pologne. C'est dans cette structure, située à l'écart du centre-ville et entourée de hauts murs de béton gris, que le jeune homme a été transféré après son arrestation à la frontière biélorusse, à une quarantaine de kilomètres de là. Il a demandé l'asile en Pologne et attend le **traitement de son dossier**. Les exilés arrêtés à la frontière polonaise et non refoulés vers la Biélorussie sont tous emmenés après leur interception dans l'un des 16 centres d'accueil - ouverts ou fermés - pour étrangers dont dispose le pays. Lui a d'abord été emmené dans un centre fermé, géré par les garde-frontières. Trois jours plus tard, il a finalement été transféré dans une structure ouverte, administrée par l'Office des étrangers. Selon la procédure officielle, "*le pays d'origine de la personne arrêtée, sa vulnérabilité, le fait qu'il soit en possession ou non de ses documents d'identité*" détermine le centre dans lequel sera hébergé l'exilé, explique la porte-parole des garde-frontières de Podlasie. Un ressortissant syrien par exemple, dont l'expulsion dans son pays d'origine est interdite, sera donc plutôt hébergé dans un centre ouvert.

En ce qui concerne **les demandeurs d'asile** en revanche, les contours d'attribution dans les centres sont plus flous. "*Les personnes qui demandent une protection sont censées être accueillies en centres ouverts. Mais dans les faits, ce n'est pas toujours le cas*", affirme un chargé des Droits des migrants au sein du Commissariat polonais pour les droits humains. "*C'est une question à laquelle on est très souvent confronté lors de nos visites dans les centres*". Une situation problématique, "*si l'on s'en réfère aux standards internationaux du droit d'asile*". "*Ceux-ci prévoient en effet que les demandeurs soient placés dans des structures distinctes des autres migrants*". Et bien que la détention des demandeurs d'asile ne soit pas, en elle-même, "*totalelement interdite*", le droit européen "*impose tout de même certaines conditions*", précise un professeur en droit public à l'université Panthéon Assas. Celle-ci est soumise, par exemple, "*à des contraintes de temps, de deux ou trois mois maximum*". Dans les faits pourtant, nombreux sont les demandeurs d'asile à être **hébergés dans les centres fermés**, et ce, durant de longs mois. Parfois même "*jusqu'à un an*", affirme l'ONG Grupa Granica. En janvier 2023, quatre migrants irakiens détenus à Lesznowola, avaient entamé une grève de la faim pour alerter sur leur situation : cela faisait 17 mois qu'ils étaient enfermés dans le centre.

Un autre est resté cinq mois au total dans les centres fermés de Biala Podlaska et Lesznowola, près de Varsovie. "*Je ne comprenais pas pourquoi j'étais dans cet endroit, qui ressemblait à une prison, alors que je demandais une protection. Je n'avais jamais connu ça, l'enfermement. Être privé de liberté, c'est insupportable. C'était même plus dur que traverser la forêt*". La conception et l'agencement de certains centres sont calqués sur l'architecture carcérale : murs épais, barreaux aux fenêtres et hauts murs surmontés de barbelés agrémentent par exemple les structures de Bialystok et Przemyśl. Dans un rapport (février 2024) qui portait sur des visites effectuées en mars 2022, le Comité anti-torture du Conseil de l'Europe (CPT) "*regrette que, malgré ses précédentes recommandations, la norme minimale officielle de 3 m² de surface habitable par détenu (hors installations sanitaires) ne soit toujours pas respectée*". "*La grande majorité des détenus passent des jours et des mois dans un état d'oisiveté, sans activité significative, enfermés dans leur cellule jusqu'à 23 heures par jour*", déplore aussi le CPT. Les conditions de détention se sont tout de même améliorées depuis 2021 et le début de la crise humanitaire. "*Dans certaines structures, on a vraiment vu des progrès, sur la taille des chambres ou les infrastructures proposées par exemple. Mais cela reste insuffisant, admet-il, et la détention devrait vraiment se faire à titre exceptionnel. Une cage dorée, cela reste une cage quand même*".

Cette attente interminable entre quatre murs "menace considérablement la santé mentale des demandeurs d'asile", prévient la psychologue qui intervient dans ces structures. "Ces lieux de détention ressemblent beaucoup à ceux où certains exilés ont été détenus dans leur pays, et où ils ont été soumis à la torture. Dans ces conditions, comment partager avec sérénité ses souvenirs, son histoire, lors de l'entretien à la demande d'asile ?". "La détention détruit psychologiquement les migrants. Enfermés toute la journée avec leurs traumatismes, ils ne font que ressasser leurs souvenirs. Leur souffrance ne fait que grandir, allant parfois, jusqu'à l'irréparable". Selon l'humanitaire, les tentatives de suicide sont fréquentes à l'intérieur des centres fermés.

Placé trois mois dans un centre ouvert puis trois autres dans un centre fermé malgré sa minorité, un Camerounais de 16 ans, confie avoir eu "des jours où ça n'allait vraiment pas du tout". "On nous dit qu'on n'est pas en prison, alors que ça fonctionne pareil : on se lève à heure fixe, on déjeune toujours au même moment, on fait une sortie dans la cour. Me sentir comme un criminel alors que je n'avais rien fait de mal, je trouvais ça tellement injuste, raconte-t-il. Je l'avoue, une fois, j'ai voulu en finir". "Le plus dur, c'était la solitude. Tous les jours. La nuit. Jamais je n'aurais cru souffrir autant dans ma tête ... Je préfère ne plus parler de ça". "Il m'arrive d'être appelée à l'hôpital car l'un d'entre eux a tenté de mettre fin à ses jours, confirme la psychologue. Chaque semaine, je passe de longues heures au téléphone avec les plus fragiles, pour tenter de les raccrocher à la vie".

La porte-parole des garde-frontières lève les sourcils à l'évocation de ces comportements suicidaires. "Ce sont des choses qu'on leur conseille de dire, pour susciter l'attention des journalistes. Mais ces personnes ne sont pas toujours dans l'état mental qu'elles prétendent", assure-t-elle.

Depuis sa sortie il y a quatre mois, un jeune toujours dans l'attente d'une réponse à sa demande de protection, se sent "revivre, petit à petit". Intégré à une classe internationale dans un collège de Varsovie, il savoure ces moments avec ses camarades afghan, géorgien, ou ukrainien. "Quand je suis à l'école, j'oublie tout, j'ai l'impression d'avoir une vie normale. Mais quand je me retrouve seul, chez moi, c'est beaucoup plus difficile. D'un coup, toutes mes idées noires reviennent".

A la frontière biélorusse, un syrien de 10 ans, bloqué et séparé de ses parents

Cela fait un mois qu'un petit garçon né en Syrie, élevé dans le camp de réfugiés d'Azraq en Jordanie, a été séparé de sa famille à la frontière biélorusse. Un jour-là, son père, sa mère et son oncle s'apprentent à entrer en Pologne après cinq jours de survie dans la forêt biélorusse. La petite famille passe d'abord à travers les barreaux de la clôture métallique, écartées grâce à un trick de voiture posé par le passeur. Puis à l'aide d'une échelle, Les parents, passent par-dessus la seconde barrière, faite de barbelés, qui les sépare encore du territoire polonais. Vient ensuite le tour d'Ahmed, son oncle encore derrière lui.

Mais alors que le petit syrien de 10 ans s'appête à grimper sur l'échelle, deux véhicules de garde-frontières foncent sur eux. Les agents sortent de leurs voitures, tirent en l'air et pulvérisent le petit groupe de gaz lacrymogène. "Tout est devenu confus à ce moment-là. L'enfant était encore avec son oncle de l'autre côté, et nous, on était pris pour cible, raconte le père d'une voix tremblante. Par réflexe, ma femme et moi, on s'est enfui". "Moi, je ne sais pas ce qu'il m'a pris : je n'arrivais plus à bouger. J'étais bloqué. Je ne me souviens que de ça", confie l'enfant. Quelques minutes plus tard, les parents veulent rebrousser chemin, pensant que leur fils et son oncle ont été refoulés en Biélorussie, une pratique quasi systématique à cet endroit. "Mais le passeur nous a dit que si on faisait demi-tour, il dirait à tous les autres trafiquants là-bas de ne nous donner ni nourriture ni boisson. Il nous a aussi menacés, en nous disant que nous devrions repayer notre passage. Ma femme pleurait beaucoup, mais ce chantage nous a fait peur. Alors on a continué vers l'Allemagne. L'idée qu'Ahmed était avec son oncle nous consolait un peu".

Depuis fin 2021, des milliers de personnes empruntent chaque année cette route migratoire à destination de la Pologne. Munis d'un visa, les migrants arrivent légalement en Russie ou en Biélorussie, avant de traverser, à pied la forêt qui les conduit vers l'Union européenne (UE).

Une fois la frontière passée, beaucoup se font arrêter et refouler par les garde-frontières polonais. D'où la crainte des parents de l'enfant.

Deux jours après leur traversée pourtant, ils apprennent la nouvelle : l'oncle a été accueilli dans un centre polonais pour demandeurs d'asile. L'enfant, seul, est hébergé à la Dom Dziecka de Bialowieza, petit village à la frontière.

La structure accueille 14 enfants, tous Polonais, placés pour situation familiale. Mais le jeune syrien est loin d'être le premier enfant d'exilé à y être hébergé : depuis septembre 2021, 28 mineurs d'Irak, d'Iran, de Syrie, de Somalie, d'Afghanistan ou de République démocratique du Congo (RDC) sont passés par les murs de cette grande bâtisse de briques rouges. Ici, *"il est traité comme les autres"*, assure la directrice de l'établissement. À son arrivée, *"comme il est de coutume, on a organisé les présentations avec les autres pensionnaires. Et depuis, il suit le même quotidien"*, en attendant le traitement de sa demande d'asile. Ainsi, chaque jour, le petit Syrien se rend à l'école du village de l'autre côté du trottoir et passe la matinée dans la classe de CM1. Non sans difficulté. *"En Jordanie, j'aimais les maths et l'anglais. Mais ici, je ne comprends rien. Je sais juste dire 'bonjour' et des parties du corps humain"*. *"Pour les enfants exilés, c'est sûr que l'école est compliquée, difficile de faire venir un interprète à Bialowieza"*. Il a aussi du *"du mal"* avec *"la cuisine de la maison"*. Mais il apprécie tout de même les *"corn flakes"* et *"les toasts"* du petit déjeuner. Le moment préféré de ce petit supporter du club saoudien Al Nasser FC – *"parce qu'il y a Cristiano Ronaldo"* - est celui où il joue au foot l'après-midi, dans le jardin. *"J'adore faire du vélo aussi. Mais j'aimerais aller où je veux. Aller loin"*. Il y a deux semaines, il a cru pouvoir quitter Bialowieza. Un autre enfant d'exilé, hébergé seulement quelques jours dans le centre, lui a dit partir bientôt pour l'Allemagne avec l'un des membres de sa famille. Il a fait sa valise, pensant que l'homme allait l'emmener, lui aussi. *"Quand il a compris qu'il resterait là, il s'est mis en colère et a pleuré. Je l'ai pris dans mes bras pour le consoler, raconte la directrice. On ne peut pas se parler, mais je vois bien qu'il a le cœur brisé"*.

EUROPE

BOSNIE- HERZEGOVINE

Forte hausse des entrées irrégulières en Bosnie-Herzégovine

« Au cours des seuls deux premiers mois de 2024, la police des frontières de Bosnie-Herzégovine a enregistré une augmentation de près de 7 % des franchissements illégaux ou des tentatives de franchissement illégal des frontières de l'État par rapport aux deux premiers mois de l'année dernière », a déclaré le 1er mai le directeur de police des frontières. Il s'attend à une augmentation supplémentaire de la pression migratoire dans les mois à venir. Il a rencontré le directeur adjoint des opérations spéciales du MUP de Serbie, avec qui il a discuté de la manière de renforcer la coopération entre les deux pays. Les services de police des deux pays ont annoncé le renforcement des patrouilles conjointes, l'élévation de la coopération à un niveau supérieur et des mesures ont été convenues pour briser la chaîne des transferts illégaux de migrants, qui tentent d'atteindre la Croatie et d'autres pays de l'Union européenne.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ROYAUME-UNI

Le plan du leader Travailliste

Face aux arrivées illégales de migrants au Royaume-Uni, le Labour promet d'employer les grands moyens. Vendredi 10 mai 2024, le chef du parti travailliste britannique, s'est rendu près de Douvres, d'où débarquent régulièrement de nombreux exilés dans le pays, pour dévoiler officiellement son plan contre les réseaux de passeurs derrière les traversées clandestines de la Manche. Un plan qu'il compte mettre en place si le Labour remporte les prochaines élections

législatives au Royaume-Uni, prévues d'ici janvier 2025. Les mesures annoncées et les points phares de son projet sont les suivants.

Globalement, celui qui pourrait prochainement faire son entrée à Downing Street a adopté une posture de grande fermeté face aux arrivées de migrants, qui sont nettement reparties à la hausse depuis le début de l'année. Il fustige d'ailleurs la gestion de la question migratoire par le gouvernement en place. Le dirigeant travailliste se place surtout en **rupture totale avec le Plan Rwanda**, défendu par l'exécutif, mais jugé coûteux et inefficace par le Labour. Ce plan, adopté dans la nuit du 22 au 23 avril, prévoit d'envoyer sous la contrainte des exilés primo-arrivants sur le sol britannique vers ce pays d'Afrique de l'Est afin d'y faire examiner leur demande d'asile. Très critique de cette loi, il entend totalement l'abandonner si son parti arrive au pouvoir, comme le prédisent les sondages. Le Britannique promet donc de "*remplacer les gadgets par un vrai travail*" et de gérer la question migratoire en luttant avant tout contre les passeurs.

Concrètement, il s'engage à réaffecter les fonds du programme rwandais – dont le coût est estimé à 541 millions de livres sterling sur cinq ans – à la création d'un nouveau "**commandement d'élite de la sécurité des frontières**". Ce dernier pourrait travailler en coordination avec les agences d'autres pays européens. Le chef travailliste a d'ailleurs plaidé pour davantage de coopération internationale et un "*nouveau partenariat*" avec l'organisme européen Europol. Il entend ainsi faire du Royaume-Uni un "*territoire hostile*" pour les réseaux de trafiquants qui organisent les périlleuses traversées de la Manche sur des embarcations de fortune. "*Nous vous trouverons, nous vous arrêterons, nous protégerons vos victimes*".

Parmi les mesures du Labour figure aussi une augmentation des contrôles à la frontière, autorisés en vertu de la législation antiterroriste. À ce sujet, il est clair : s'il remporte les législatives et devient Premier ministre, son parti emploiera des moyens inspirés de la lutte anti-terroriste afin de s'attaquer aux arrivées clandestines de migrants. "*J'utiliserai le MI5 [le service de renseignement responsable de la sécurité intérieur du pays] pour aider à démanteler les réseaux de passeurs, qui ne valent pas mieux que les terroristes*". Cet ancien procureur général souhaite utiliser 75 millions de livres du fond pour le Rwanda pour financer l'embauche de centaines **d'agents spécialisés dans la lutte contre le trafic d'êtres humains**, d'agents de renseignement, et de policiers transfrontaliers supplémentaires. Plus précisément, il veut étendre les compétences de ces agents et leur attribuer de nouveaux pouvoirs, d'habitude réservés à la bataille contre le terrorisme : la possibilité de mener des enquêtes financières, d'interpeller les passeurs présumés, de les fouiller et de saisir leur téléphone portable. Cette mesure concerne "*toute personne franchissant la frontière et soupçonnée de trafic de migrants*". "*Nous utiliserons ces nouveaux pouvoirs pour accéder aux comptes bancaires, surveiller l'utilisation d'internet et suivre les mouvements des criminels au sein des gangs*". "*La question est désormais de savoir si on peut donner la priorité, à tout moment, à la politique des solutions pratiques et rejeter la politique des symboles performatifs, des gadgets et de la gestuelle*".

Le plan du parti travailliste prévoit également de "**rebâtir l'intégrité et les règles de notre système d'asile**". Ainsi, des centaines de travailleurs sociaux seront recrutés pour une nouvelle unité chargée d'étudier les demandes d'asile. "*Nous maintiendrons la tradition dont nous sommes fiers en tant que nation, qui consiste à soutenir ceux qui fuient les persécutions*", assure le député. Selon un récent rapport parlementaire qui dresse un bilan s'arrêtant en juin 2023, 215 500 demandeurs d'asile sont en attente d'une réponse à leur dossier. Un chiffre qui a "*plus que doublé*" par rapport à 2015, notent les auteurs. Parmi ces dossiers, 138 000 attendaient une première réponse à leur demande de protection. Dans le même temps, il a annoncé qu'il mettra fin à l'usage d'hôtels pour héberger les demandeurs d'asile, "*qui coûte au contribuable près de 8 millions de livres sterling par jour*".

Cette politique migratoire axée en priorité sur les passeurs est loin de satisfaire certaines ONG britanniques d'aide aux migrants, qui demandent la mise en place de nouvelles routes sûres et légales pour les demandeurs d'asile. La plupart fuient la guerre et la persécution, et se retrouvent sans autre choix que de devoir risquer leurs vies en prenant de petites embarcations pour traverser la

Manche. Selon le Home Office britannique, près de 9 000 personnes ont traversé la Manche depuis le début de l'année 2024.

Protestation contre le projet d'expulsion au Rwanda

Alors que le gouvernement britannique a commencé à arrêter les premiers demandeurs d'asile susceptibles d'être expulsés au Rwanda, la mobilisation contre cette loi décriée prend de l'ampleur et s'étend notamment dans les centres de rétention. Au sein des communautés de migrants, c'est l'inquiétude. Ils sont nombreux à se cacher de peur d'être arrêtés et expulsés au Rwanda. D'autres ont décidé de protester contre ce projet d'expulsion. Depuis l'adoption du Plan Rwanda, le gouvernement est confronté à une **fronde croissante**. D'une part venant des ONG, qui multiplient les actions et les prises de position contre ce plan jugé "*inhumain*". Mais la mobilisation vient aussi des exilés eux-mêmes, terrifiés à l'idée d'être envoyés dans un pays qu'ils ne connaissent pas.

Ainsi, plusieurs **dizaines de demandeurs d'asile, majoritairement afghans, ont manifesté** mercredi devant le Parlement britannique. "*Nous demandons que les Afghans soient retirés de la liste des expulsables au Rwanda car ce n'est pas un pays sûr, et que les demandes d'asile soient déposées et étudiées au Royaume-Uni*", a déclaré l'un des organisateurs de la manifestation. Ils mettent notamment en avant que nombre d'entre eux ont travaillé avec l'armée britannique dans leur pays.

En parallèle, une autre manifestation avait lieu devant Downing Street, cette fois-ci organisée par la coalition StopRwanda, un regroupement d'associations et d'ONG mobilisées contre le plan d'expulsion britannique. Celui-ci "*ne fait rien pour offrir protection ou sécurité aux personnes qui ont vécu les horreurs les plus inimaginables telles que la torture et l'esclavage moderne*", a déclaré le PDG de Care4Calais, lors du rassemblement. Et d'ajouter : "*Nous avons aidé à arrêter un vol vers le Rwanda, et nous travaillerons sans relâche pour recommencer*".

La protestation gagne même les centres de rétention. Une manifestation de plus de 50 détenus a eu lieu dans la cour du centre de rétention de Brook House, dans le sud de Londres. "*Le ministère de l'Intérieur nous demande de parler à nos avocats ou aux assistants sociaux du ministère de l'Intérieur, mais nous n'obtenons aucune réponse. Nous sommes amenés de personne en personne comme un ballon de football. Nous avons organisé cette manifestation parce que nous sommes effrayés par notre situation et que nous voulons des réponses du ministère de l'Intérieur*", a déclaré un participant.

Dans un autre centre, c'est **une grève de la faim** qui a été lancée, selon des ONG et avocat d'aide aux migrants. Des dizaines de personnes du centre de rétention de Colnbrook, près d'Heathrow, ont arrêté de se nourrir. "*Nous sommes extrêmement préoccupés par le bien-être des personnes actuellement détenues et menacées d'expulsion vers le Rwanda. Ils connaissent des niveaux élevés de désespoir et d'anxiété dans un système qui s'est déjà avéré en difficulté. Nous continuerons à rendre visite et à soutenir les gens, mais nous sommes extrêmement préoccupés par leur état*", a informé la directrice du Gatwick Detainees Welfare Group, une association qui intervient dans ce centre.

Les opposants au projet n'ont pas non plus dit leur dernier mot. **Plusieurs actions en justice** lancées par des associations ou des syndicats peuvent ralentir, voire mettre un terme au processus. Le juge Martin Chamberlain, de la Haute-Cour de Londres, a organisé la semaine dernière une audience sur un recours contre le Plan Rwanda déposé par le syndicat FDA, qui représente les fonctionnaires. "*Il ressort du recours que certains fonctionnaires croient, ou ont été informés, qu'il serait contraire [à leur code] de se conformer à la décision ministérielle de procéder à des expulsions vers le Rwanda*"

Le prochain rendez-vous des opposants à la loi est d'ores et déjà fixé. Une grande **manifestation nationale**, à l'appel d'associations, ONG et syndicats, doit avoir lieu le **29 juin 2024**.

Expulsions de migrants vers le Rwanda prévues entre le 1er et le 15 juillet 2024. Mais les expulsions vers le Rwanda auront-elles lieu ?

Selon le juge de la Haute-Cour de Londres, le gouvernement britannique a annoncé à cette juridiction qu'il prévoyait de démarrer les expulsions de migrants vers le Rwanda entre le 1er et le 15 juillet 2024. Les dates proposées par le gouvernement coïncident avec la période précédant les élections législatives et présidentielle du 15 juillet 2024 au Rwanda.

Après deux années de contestations, de recours en justice et d'aller-retours parlementaires, Londres veut aller vite. Une semaine après l'adoption du Plan Rwanda (22 - 23 avril 2024), les premières arrestations ont eu lieu. Le Home Office n'a pas souhaité "*communiquer de détails opérationnels*" concernant le nombre d'arrestations effectuées et les nationalités des migrants interpellés par les quelque 800 agents déployés sur le territoire pour procéder aux premières arrestations de demandeurs d'asile. Selon Care4Calais, plus de 100 personnes ont été arrêtées sur le sol anglais la semaine dernière : des Syriens, des Afghans, des Érythréens et des Iraniens notamment.

Si Londres espère envoyer 5 700 migrants d'ici fin 2024, Kigali reste flou. "*Nous serons en mesure d'accueillir les migrants que le Royaume-Uni enverra pendant toute la durée de ce partenariat. Ce que je ne peux pas vous dire, c'est combien de milliers nous recevrons la première ou la deuxième année. Cela dépendra de très nombreux facteurs qui sont actuellement étudiés*", a déclaré la porte-parole du gouvernement rwandais. Placés en détention, les demandeurs d'asile ont reçu un fascicule de 17 pages : intitulé : "*Je vais être transféré au Rwanda. Qu'est-ce que cela signifie pour moi ?*" qui promet aux exilés qu'ils seront envoyés par avion vers "le pays aux mille collines" qui abrite "*un large éventail d'animaux sauvages*". Il entend rassurer les migrants sur ce pays, que les autorités britanniques considèrent comme sûr : "*Le Rwanda est un pays généralement sûr et sécurisé avec un historique de soutien aux demandeurs d'asile*", et précise également que **chaque personne expulsée dans le pays d'Afrique se verra accorder le statut de réfugié, la protection humanitaire, la résidence permanente ou sera "aidé à rentrer chez lui"**.

De nombreux observateurs s'interrogent sur la faisabilité du projet. Plusieurs actions en justice lancées par des associations ou des syndicats peuvent ralentir, voire mettre un terme au processus. Le juge de la Haute-Cour de Londres, a organisé la semaine dernière une audience sur un recours contre le Plan Rwanda déposé par le syndicat FDA, qui représente les fonctionnaires. La FDA souhaite que la justice examine la loi adoptée le 23 avril déclarant que ce pays d'Afrique de l'Est est "sûr". Le syndicat veut savoir si la loi est conforme au code de la fonction publique. Selon ce code, les fonctionnaires, politiquement neutres, sont tenus de "*défendre l'État de droit et l'administration de la justice*". La nouvelle loi permet au gouvernement d'ignorer certaines parties de la législation nationale et internationale en matière de droits humains, lorsqu'il décide de procéder à des expulsions, ainsi que toute injonction de la Cour européenne des droits de l'Homme, en vertu de l'article 39 de son règlement. "*Les fonctionnaires ne devraient jamais être dans une position où ils sont en conflit entre les instructions des ministres et le respect du code de la fonction publique*", a dit le secrétaire général de la FDA. "*C'est pourtant exactement ce que le gouvernement a choisi de faire*", a-t-il déclaré mercredi 1er mai. "*Il ressort du recours que certains fonctionnaires croient, ou ont été informés, qu'il serait contraire [à leur code] de se conformer à la décision ministérielle de procéder à des expulsions vers le Rwanda*", a déclaré le Juge. L'audience se tiendra au cours de **la première semaine de juin 2024**. En attendant, le gouvernement entend bien poursuivre ses arrestations et ses placements en détention.

711 migrants sont arrivés au Royaume-Uni le 1^{er} mai 2024

711 migrants, répartis sur 14 embarcations ont réussi à traverser la Manche mercredi 1er mai 2024 : un record depuis le début de l'année. Le précédent pic de traversées réussies en 2024 avait eu lieu le 14 avril, avec 534 personnes débarquant sur les côtes britanniques. Ces arrivées

interviennent à l'heure où Londres lance les premières arrestations dans le cadre de son plan d'expulsion des demandeurs d'asile vers le Rwanda. En réalité, à l'image de cette journée exceptionnelle du 1er mai, les traversées de la Manche atteignent un seuil inédit en 2024. Au cours de ces quatre premiers mois de l'année, plus de 8 000 migrants ont débarqué sur les côtes anglaises, dont une majorité originaires d'Afghanistan, d'Iran et de Turquie. L'an dernier à la même période, on décomptait un peu moins de 6 000 arrivées.

Premières arrestations de demandeurs d'asile en vue des expulsions vers le Rwanda

Le Royaume-Uni affirme avoir procédé, depuis lundi 29 avril 2024, aux premières arrestations de demandeurs d'asile susceptibles d'être renvoyés vers le Rwanda. Dans une vidéo mise en ligne mercredi 1er mai, le Home Office (équivalent britannique du ministère de l'Intérieur) montre ces premières interpellations et placements en détention. Des femmes se trouvaient parmi les personnes appréhendées par les quelque 800 agents déployés sur le territoire pour ces raids d'interpellation. Le Home Office n'a pas encore précisé le nombre d'arrestations effectuées jusqu'ici. Ni les nationalités des personnes interpellées. Les migrants ont déjà été identifiés. Tous sont arrivés depuis janvier 2022 au plus tôt sur le sol britannique. Ils ont ensuite reçus, entre leur date d'arrivée et juin 2023, un document, appelé "Notice of Intent", leur annonçant l'intention de l'administration de traiter leur demande d'asile comme irrecevable. La liste de ce premier groupe de migrants expulsables a été envoyée au Rwanda, qui a accepté leur prise en charge. Mais seuls 2 145 exilés parmi les 5 700 identifiés "*continuent de se présenter*" aux services de l'Intérieur et peuvent ainsi être localisés rapidement "*en vue d'une détention*". Seule exception à ce plan Rwanda : les mineurs non accompagnés, "*qui ne peuvent pas être considérés comme inadmissibles sur le territoire*", confirme le Home Office. En dehors de ces enfants, le gouvernement ne prévoit aucune autre exception à la mise en œuvre des interpellations et placements en rétention.

Expulsion d'UN demandeur d'asile: mais sans liens avec la loi

L'homme a **accepté d'aller à Kigali contre une somme de 3 500 euros**. L'annonce intervient deux jours avant des élections locales en Angleterre et au pays de Galles, dans lesquelles les conservateurs risquent de subir de lourdes pertes. Londres a expulsé lundi 29 avril 2024 un premier demandeur d'asile vers le Rwanda, une semaine après l'adoption de la loi permettant d'expulser au Rwanda des migrants arrivés illégalement. Le gouvernement conservateur, espère ainsi regagner des points dans les sondages face aux travaillistes. En effet, l'annonce de cette première expulsion vers le Rwanda intervient deux jours avant des élections locales en Angleterre et au Pays de Galles, dans lesquelles les conservateurs risquent de subir de lourdes pertes.

Le gouvernement compte commencer les expulsions dans ce cadre d'ici juillet 2024. Mais le **demandeur d'asile expulsé lundi** vers le Rwanda l'a été dans le cadre d'un programme distinct, **sur la base du volontariat**. Cet homme a accepté d'être expulsé vers le Rwanda après le rejet de sa demande d'asile à la fin de l'année dernière. Il est originaire du continent africain. Il a voyagé sur un vol commercial jusqu'à Kigali. En échange de son expulsion, il doit recevoir un paiement pouvant aller jusqu'à 3 000 livres sterling (3 512 euros). Le ministère de l'Intérieur n'a pas confirmé ces informations. "*Nous sommes désormais en mesure d'envoyer des demandeurs d'asile au Rwanda dans le cadre de notre partenariat pour la migration et le développement économique*", a indiqué un porte-parole du gouvernement. "*Cet accord permet aux personnes sans statut d'immigration au Royaume-Uni d'être transférées dans un pays tiers sûr où elles seront aidées à reconstruire leur vie.*"

Les conservateurs au pouvoir comptent sur ces expulsions de migrants vers le Rwanda pour remonter dans les sondages. Ceux-ci annoncent une défaite cuisante des "Tories" face aux travaillistes lors des élections législatives prévues d'ici la fin de l'année.

INTERNATIONAL

L'EQUIPE OLYMPIQUE DES REFUGIES

Le CIO a annoncé jeudi 2 mai 2024, la liste des 36 athlètes qui composeront l'équipe olympique représentant les réfugiés du monde entier. À chaque olympiade, le nombre des athlètes grandit et ce n'est pas vraiment bon signe pour l'état du monde : alors qu'ils étaient 29 à Tokyo, ils seront 36 à Paris à représenter les 100 millions de personnes déplacées dans le monde au sein de l'équipe olympique des réfugiés. C'est la troisième fois de l'Histoire qu'une équipe olympique des réfugiés participera aux Jeux après Rio en 2016 et Tokyo en 2021. Comme lors des précédents JO, ces sportifs de haut niveau sont originaires de 11 pays différents, ils athlètes concourront dans 12 disciplines différentes. *"Grâce à votre participation aux Jeux olympiques, vous démontrerez le potentiel humain en matière de résilience et d'excellence. Un message d'espoir sera ainsi envoyé aux plus de 100 millions de personnes déplacées à travers le monde"*, a loué le président du CIO, lors de l'annonce. La cheffe de mission de l'équipe des réfugiés sera la cycliste qui a disputé les derniers JO en tant que membre de l'équipe olympique des réfugiés de Tokyo 2020. À l'occasion de la cérémonie, le CIO a également révélé un emblème pour cette équipe.

Les 36 athlètes de l'équipe des réfugiés pour Paris 2024

- Adnan Khankan, judo
- Alaa Maso, natation
- Amir Ansari, cyclisme
- Amir Rezanejad, canoë
- Cindy Ngamba, boxe
- Dina Pouryounes Langeroudi, taekwondo
- Dorian Keletela, athlétisme
- Dorsa Yavarivafa, badminton
- Edilio Centeno Nieves, tir
- Eyeru Gebru, cyclisme
- Farida Abaroge, athlétisme
- Farzad Mansouri, taekwondo
- Fernando Jorge, canoë-kayak
- Hadi Tiranvalipour, taekwondo
- Iman Mahdavi, lutte
- Jamal Abdelmaji, athlétisme
- Jamal Valizadeh, lutte
- Kasra Mehdipournejad, taekwondo
- Manizha Talash, breaking
- Matin Balsini, natation
- Mohammad Alsalami, athlétisme
- Mohammad Rashnonezhad, judo
- Muna Dahouk, judo
- Musa Suliman, athlétisme
- Nigara Shaheen, judo
- Perina Lokure, athlétisme
- Ramiro Romero, haltérophilie
- Saeid Fazlouloula, canoë
- Saman Soltani, canoë
- Omid Ahmadisafa, boxe
- Tachlowini Gabriyesos, athlétisme
- Yahya Al Ghotany, taekwondo
- Sibghatullah Arab, judo
- Yekta Jamali Galeh, haltérophilie

ASIE

BIRMANIE

Le nombre de personnes déplacées atteint trois millions

Environ 2,7 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer pour échapper aux affrontements qui ravagent ce pays de 54 millions d'habitants depuis le putsch qui a renversé le gouvernement civil en 2021. La prise de pouvoir des généraux a ravivé les combats entre l'armée et des groupes ethniques armés présents dans plusieurs régions et a donné naissance à des dizaines de « forces de défense du peuple » que la junte n'a pas réussi à écraser.

« En 2024, la Birmanie se trouve au bord du précipice avec une crise humanitaire qui

s'aggrave », a déclaré dans un communiqué le Coordonnateur résident, représentant des Nations unies dans le pays. On estime qu'un tiers des personnes déplacées sont des enfants. Près de la moitié des personnes déplacées l'ont été au cours des six derniers mois, après une offensive lancée en octobre 2023 par une alliance de groupes armés ethniques dans l'État Shan, dans le nord du pays, selon l'ONU. Cette offensive a représenté pour les généraux au pouvoir une menace militaire d'une ampleur inédite depuis le coup d'État de 2021, selon des analystes. Elle a permis à l'alliance de prendre possession de pans entiers du territoire birman et de postes-frontières cruciaux pour le commerce à la frontière chinoise. Les zones frontalières abritent une myriade de groupes ethniques armés, dont beaucoup se battent contre l'armée depuis l'indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne en 1948 pour plus d'autonomie et pour le contrôle des richesses. Avec l'approche de la saison cyclonique en mai-juin, les Nations unies ont annoncé qu'une pénurie de fonds risquait d'entraver leurs opérations humanitaires. Plus de 355 000 personnes sont actuellement déplacées dans l'ouest de l'État de Rakhine - à l'ouest du pays, secoué depuis novembre par des affrontements entre l'armée d'Arakan (AA) et l'armée.

Depuis l'annonce d'un service militaire obligatoire pour les jeunes hommes âgés de 18 à 35 ans et les jeunes femmes de 18 à 27 ans, des centaines de milliers de jeunes ont tenté de s'enfuir chez leur voisin thaïlandais. Les files d'attente devant les ambassades étrangères à Rangoun se sont allongées et les demandes auprès des agences de travail à l'étranger ont explosé, car jusqu'ici les travailleurs à l'étranger étaient dispensés de faire leur service militaire. Deux à trois millions de Birmans travaillent déjà en Thaïlande. Les migrants illégaux y sont exposés à des conditions extrêmement précaires, régulièrement dénoncées comme de « *l'esclavage moderne* » par les organisations internationales. La junte militaire au pouvoir en Birmanie fait face à une opposition coordonnée de la part de la société civile et des guérillas ethniques sans précédent dans l'histoire du pays.

<https://www.rfi.fr/asi-pacifique/20240508-birmanie-le-nombre-de-personnes-d%C3%A9plac%C3%A9es-atteint-trois-millions-selon-l-onu>

<https://www.rfi.fr/asi-pacifique/20240509-birmanie-des-centaines-de-milliers-de-jeunes-fuir-%C3%A9chapper-au-service-militaire-obligatoire>

LIBAN

L'UE octroie un milliard d'euros au Liban

La présidente de la Commission européenne, a annoncé jeudi 2 mai 2024 après une rencontre avec le Premier ministre libanais par intérim et le président chypriote à Beyrouth l'octroi d'une aide financière d'un milliard d'euros au Liban. Cette aide, répartie sur trois ans, vise à soutenir l'économie du pays et à relever les défis posés par les migrations et l'accueil des réfugiés. La présidente de l'exécutif de l'UE a affirmé que cette aide financière permettrait au Liban, frappé par une crise économique depuis 2019, de « *contribuer à la stabilité socio-économique du pays* » en améliorant les services fondamentaux tels que l'éducation, la protection sociale et les soins de santé, et ce tout en encourageant les réformes économiques. Elle a également promis un soutien aux forces armées libanaises et les autres forces de sécurité du pays en leur fournissant des équipements et des formations pour la gestion des frontières. « *Nous comprenons les défis auxquels le Liban est confronté en accueillant des réfugiés syriens et d'autres personnes déplacées. Il est essentiel d'assurer le bien-être des communautés d'accueil et des réfugiés syriens* », a-t-elle déclaré.

Au-delà de l'aide financière, l'UE « *examinera la manière de rendre son assistance plus efficace* », notamment par la mise en place d'une « *approche plus structurée des retours volontaires* » des réfugiés syriens déplacés dans leur pays d'origine. Le pays, qui dit accueillir près de deux millions de réfugiés syriens, soit le plus important ratio par habitant au monde, n'a de cesse d'exhorter la communauté internationale à les rapatrier, les armes s'étant tuées dans plusieurs régions syriennes. « *En outre, il serait très utile que le Liban conclue un accord de travail avec Frontex, notamment en ce qui concerne l'échange d'informations et la connaissance de la situation* », a ajouté la présidente

de l'exécutif de l'UE. Elle a déclaré « *compter sur une bonne coopération* » des autorités libanaises dans la lutte contre l'immigration clandestine vers l'Europe.

Actuellement, **environ 210 000 réfugiés palestiniens et 1,5 million de réfugiés syriens résident au Liban**, et l'instabilité croissante au Moyen-Orient pourrait déclencher une vague de migration vers l'Europe, potentiellement par Chypre. L'annonce de la présidente de la Commission intervient après que les dirigeants de l'UE ont approuvé, le mois dernier, les mesures visant à soutenir le Liban face à l'instabilité régionale et pour l'aider à renvoyer les migrants dans leurs pays d'origine. La semaine dernière, le commissaire européen chargé à l'Élargissement a promis que l'UE soutiendrait financièrement et politiquement le Liban jusqu'à la fin 2027.

<https://www.euractiv.fr/section/international/news/lue-promet-1-milliard-deuros-au-liban-pour-soutenir-leconomie-du-pays-et-freiner-la-migration/>

TURQUIE

Les étudiants étrangers cibles d'une forte campagne de dénigrement sur les réseaux

Une campagne de dénigrement a commencé fin mars avec des messages d'étudiants – ou d'étudiants supposés – de l'université de Karabük. Cette ville, une province tranquille du nord de la Turquie, fait les gros titres de l'actualité depuis le meurtre d'une étudiante gabonaise de 17 ans en mars 2023. Ce fait divers tragique, pour lequel un procès est en cours, a mis en lumière le grand nombre d'étudiants étrangers à l'université de Karabük : près de 12 000 sur un total de 47 000. Avec, parmi eux, environ 5 000 étudiants africains.

Un an après le meurtre, sur les réseaux sociaux, des messages partagés plusieurs milliers de fois ont prétendu que des étudiants turcs de l'université avaient été contaminés par des infections sexuellement transmissibles (IST), telles que le VIH, après avoir eu des relations avec des étudiantes africaines. Il ne s'agit toutefois que d'une rumeur : les autorités sanitaires locales ont démenti une quelconque hausse du nombre de contaminations dans la province. Mais entre-temps, les messages de haine se sont propagés, associant les étudiants étrangers non seulement aux maladies, mais aussi à la prostitution ou encore à la drogue. Et avec ces messages, des appels à renvoyer les étudiants dans leur pays, ou à annuler leur Bourse d'études. L'université de Bolu, dans le nord-ouest de l'Anatolie, s'est retrouvée elle aussi sur le devant de la scène. Mais cette fois, à cause du maire de la ville, un élu d'opposition radicalement anti-réfugiés et anti-étrangers. Fin avril, il a promis de faire payer des "*sommes astronomiques*" aux étudiants étrangers pour les dissuader de venir. Pour autant, ce climat de xénophobie n'est pas nouveau : le rejet des étrangers – qu'ils soient étudiants, réfugiés ou même touristes – s'exprime sans retenue sur les réseaux, au sein d'une partie de la société et de la classe politique. Surtout depuis que la Turquie est devenue le premier pays d'accueil de réfugiés du monde à cause de la guerre en Syrie voisine.

La Turquie a réagi à cette campagne xénophobe dans un premier temps, en plaçant en garde-à-vue des individus identifiés comme étant à l'origine de cette campagne. Au total, huit personnes : une goutte d'eau au vu du nombre de messages qui devraient normalement tomber sous le coup de la loi turque. L'université de Karabük, pour sa part, s'est défendue en affirmant imposer depuis plusieurs mois à tous ses étudiants étrangers la présentation d'un rapport médical. Mais comme les rumeurs et les messages xénophobes ne se sont pas calmés, le Conseil de l'enseignement supérieur s'est rapproché du ministère de la Justice et de celui de l'Intérieur pour leur demander de prendre des mesures dissuasives. C'est en tout cas ce qu'a affirmé ces derniers jours la presse gouvernementale.

Pour les autorités turques, l'enjeu est en effet important : il s'agit de ne pas faire fuir les étudiants étrangers, d'autant que la Turquie a déployé beaucoup d'efforts et de moyens ces 20 dernières années pour attirer ces **étudiants étrangers. Ils sont plus de 300 000** aujourd'hui dans les universités du pays (contre 18 000 seulement en l'an 2000), dépensant chacun environ 10 000 dollars par an. Cela fait donc **3 milliards de dollars par an de revenus** pour la Turquie, auxquels s'ajoutent

tous les avantages non matériels – en termes d'image, de diplomatie, d'influence dans le monde – que représentent ces étudiants pour un pays tel que la Turquie, qui cherche à développer toujours plus son *soft power*, particulièrement sur le continent africain.

AFRIQUE

COTE D'IVOIRE

Les migrants retournés au pays

Ils sont plusieurs dizaines de milliers à raser les murs à Abidjan, la capitale économique, et dans les autres grandes villes de la Côte d'Ivoire, tenaillés par la honte et le poids de leur échec. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qualifie les anciens migrants rentrés au pays de "*retournés*", tandis que leur entourage et la société ivoirienne les appellent "*les maudits*". Les uns ont vécu en Europe quelques années, les autres ont survécu en Afrique du Nord avant de tenter la traversée de la Méditerranée, et certains, enfin, ont été bloqués dans le désert du Sahara au début de leur périple. Tous ont fui leur pays et ont connu l'enfer de l'exode les géôles algérienne, tunisienne et nigérienne. Tous, aussi, sont rentrés sans pouvoir réaliser leur rêve d'une vie meilleure ailleurs. De retour au pays, ils sont souvent brisés psychologiquement : leurs anciens employeurs ne décrochent plus et les amis du quartier les évitent. Tout le monde est au courant de leur échec. Pour eux, c'est la double peine. Et financièrement, ils sont contraints de rembourser leur projet migratoire financé par la communauté. Seuls ou aidés par des associations, ces anciens migrants cherchent à se reconstruire et à se réinsérer dans la société. Mais certains ne pensent qu'à repartir, estimant que les raisons de leur départ n'ont pas disparu.

La Côte d'Ivoire se targue d'avoir l'une des économies les plus florissantes du continent. Elle est pourtant la première nationalité représentée parmi les demandeurs d'asile en France, et la deuxième en Italie. Bonne élève des institutions financières, la Côte d'Ivoire tente d'empêcher la jeunesse du pays de prendre la route de l'exil. Elle est soutenue par l'OIM, l'Union européenne et des agences de coopération françaises et allemandes, qui multiplient les campagnes de sensibilisation et les ateliers, ainsi que des productions audiovisuelles alertant sur les dangers de la migration.

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/reporters/20240510-les-maudits-entre-honte-et-espoir-les-anciens-migrants-de-retour-en-c%C3%B4te-d-ivoire>

ETHIOPIE

Protestation de réfugiés soudanais attaqués dans leurs camps

Près de 50 000 Soudanais ont fui la guerre en Éthiopie. La moitié sont logés dans des camps en région Amhara. Ils se sont retrouvés au milieu d'un autre conflit : la guerre qui oppose la milice locale aux forces fédérales depuis plus d'un an maintenant. Un millier de réfugiés ont décidé de quitter le camp de Awulala, situé à la frontière avec le Soudan, pour protester contre l'insécurité grandissante. Dans le camp de Awulala, les conditions de vie sont déplorable : sur un terrain agricole insalubre, à cause de l'absence de soins médicaux, mais surtout des attaques à main armées de plus en plus fréquentes. "*On nous a volé nos téléphones en nous menaçant avec des armes. Il y a des gens qui s'introduisent dans le camp avec leurs armes la nuit. Plusieurs réfugiés ont été enlevés, ils viennent chercher les gens jusque dans leur tente. Ici, les habitants sont en guerre civile déjà entre eux, donc ils sont tous armés.*" Fin avril 2024, un réfugié est blessé par balle par un voleur sur un marché. Toujours dans un état critique, il est hospitalisé à Gondar. Après cet incident, les réfugiés ont alors décidé de quitter leur camp en signe de protestation avant d'être bloqués par les forces fédérales. Depuis plusieurs jours, ils dorment au bord d'une route sans nourriture ni eau, à quelques kilomètres du terrain où ils refusent de retourner. "*Au lieu de mourir dans le noir de nos tentes, tués par les voleurs, les insectes, les serpents et les scorpions, nous préférons mourir à la lumière devant le monde*

entier pour qu'il voit à quel point nous souffrons", déclare un réfugié soudanais. L'Agence des nations unies pour les réfugiés se dit inquiète de la situation sécuritaire... Et travaille avec le gouvernement éthiopien pour régler le problème. Des patrouilles policières plus fréquentes doivent avoir lieu pour protéger ces réfugiés qui ont déjà été très affectées par le conflit au Soudan.

GUINEE

Hémorragie des guinéens : 26 migrants meurent au large du Sénégal

Vingt-six migrants partis de Guinée ont péri au large du Sénégal dans le naufrage de leur embarcation il y a quelques jours, a rapporté vendredi 10 mai le Premier ministre guinéen. La plupart des personnes décédées sont parties de Matam, une des communes constituant la ville de Conakry. Le naufrage a été rapporté ces derniers jours sur les réseaux sociaux, mais les autorités n'en avaient pas précisé le bilan. D'après les témoignages des proches des disparus, les candidats à l'exil sont partis fin avril et le drame s'est produit au début du mois de mai 2024. Les causes du naufrage sont inconnues. Mais le Premier ministre s'est inscrit en faux contre des affirmations selon lesquelles les migrants avaient été victimes de violences criminelles à la suite d'une querelle avec l'équipage, et non pas d'un naufrage. Il a imputé ces affirmations à des individus qui chercheraient à provoquer une "explosion" sociale en Guinée, et estimé qu'elles auraient pu "compromettre les relations entre les deux pays frères que sont le Sénégal et la Guinée". Ces derniers jours, de nombreuses embarcations ont tenté de traverser l'océan Atlantique pour rallier les îles Canaries. Jeudi.

Lors de son allocution, le premier ministre guinéen a également évoqué les milliers de Guinéens qui attendent dans différents pays d'être rapatriés après avoir tenté de partir. *"Nous avons aujourd'hui près de 3 000 de nos jeunes qui attendent d'être rapatriés du côté du Niger, 1 200 du côté de l'Algérie, 400 du côté de la République arabe d'Égypte, des milliers qui sont dans les camps en Italie, sans compter ceux qui sont aux États-Unis dont je n'ai pas le nombre. C'est une **hémorragie pour notre pays**",* a-t-il déploré en faisant référence aux multiples voies empruntées par les migrants. Chaque année, des milliers de Guinéens s'engagent sur les routes migratoires menant à l'Europe. En 2023, sur les 157 652 personnes qui ont débarqué en Italie, 18 211 étaient guinéennes. Soit la première nationalité représentée par les migrants arrivés dans le pays, devant la Tunisie et la Côte d'Ivoire.

Pour le directeur du Laboratoire d'analyse socio-anthropologique de Guinée à l'Université du Québec, *"l'instabilité politique"* qui règne dans le pays, conjuguée à une situation économique moribonde constituent la cause de cet exode. *"Tous les régimes qui se sont succédé depuis l'indépendance ont échoué à sortir le pays du sous-développement, engendrant des crises sociales à répétition. Résultat, en Guinée, il n'y a ni sécurité, ni réussite possible"*.

Un ancien blogueur qui a quitté Conakry en 2017, partage ce constat. Le jeune homme se sentait menacé à cause de ses activités politiques. Passé par le Mali, puis l'Algérie et la Libye, il prend finalement la mer fin 2021 pour fuir les rafles anti-migrants perpétrées à Tripoli. *"Franchement, tout ça, ce n'était pas prévu. Après mes études, j'étais bien, j'avais mon petit quotidien en Guinée. Mais vivre sous Alpha Condé, c'était trop dangereux pour moi, avait-il confié en janvier 2024, depuis la France. Après le coup d'État [en Guinée], je m'étais dit que je pourrais enfin revoir ma famille. Mais la junte au pouvoir n'a rien changé. Je reçois toujours des menaces"*.

Le Premier ministre a noté que l'émigration clandestine était une réalité ancienne, mais a reconnu que le pays traversait *"une passe très difficile"* économiquement. *"La Guinée, dans les trois, quatre années à venir ne sera pas la Guinée telle qu'elle se présente aujourd'hui. (Je dis) A ceux et à celles qui ont de l'ambition: restez, travaillez, prenez de la peine, prenez des risques"*, a-t-il déclaré.

LIBYE

Coopération entre Libye et Italie pour freiner l'immigration clandestine

Après une quatrième visite en Tunisie fin avril 2024, la cheffe du gouvernement italien

s'est rendue en Libye mardi 7 mai 2024 pour la deuxième fois depuis 2022. Accompagnée d'une délégation ministérielle, elle s'est d'abord entretenue avec son homologue libyen, le Premier ministre, basé à Tripoli où siège le gouvernement d'union nationale reconnu par l'ONU. Elle s'est ensuite rendue à Benghazi, dans l'est du pays, où elle a rencontré le maréchal.

Les ministres l'accompagnant ont signé des "*déclarations d'intention*" avec la Libye sur des projets de coopération dans différents domaines, notamment la santé, l'enseignement et la recherche. Si leur rencontre était axée sur la collaboration bilatérale entre les deux États au sens large, le dossier migratoire figurait en haut de la liste des sujets à aborder.

Selon son cabinet, la présidente du Conseil italien a appelé la Libye à participer aux groupes de travail du « processus de Rome », une initiative qu'elle a lancée à l'été 2023 afin de s'attaquer aux causes profondes de l'immigration irrégulière, telles que les conflits, le réchauffement climatique ou les difficultés économiques. Ce "processus de Rome" entend surtout coordonner les actions politiques migratoires en mettant en place des fonds pour financer des projets d'investissements avec les pays de départ des migrants et le contrôle aux frontières. "*Il reste fondamental d'intensifier les efforts dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains, également d'un point de vue régional*", a ajouté le gouvernement italien.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une intensification des partenariats entre l'Italie et les pays d'Afrique du Nord pour ralentir les flux migratoires vers l'Europe. En mars 2023, l'Union européenne (UE) avait déjà renouvelé pour deux ans son accord controversé avec les garde-côtes libyens, en place depuis 2017. Dans le cadre de cet accord, l'Italie, avec la collaboration de l'UE, apporte son soutien financier et matériel aux autorités libyennes, forme les garde-côtes libyens et leur fournit des bateaux afin d'empêcher les exilés de rejoindre l'Europe. Selon le ministère de l'Intérieur italien, le nombre de migrants en situation irrégulière arrivant sur le sol italien depuis la Libye a d'ailleurs considérablement baissé en un an, passant de 18 022 au début 2023, à 8 271 durant la même période en 2024.

Ce partenariat avec les garde-côtes libyens a été maintes fois dénoncé par des ONG, qui accusent l'UE de "*complicité*" avec les atrocités commises envers les migrants en Libye. Lorsqu'ils sont arrêtés en mer, les exilés sont en effet envoyés en centre de détention où ils sont exposés à la violence, la torture, l'extorsion ou encore le travail forcé.

Pendant la visite de la première ministre italienne en Libye, l'ONG Mediterranea Saving Humans a réagi en appelant à "*mettre fin au financement italien des milices libyennes*". "*Dans les prochaines heures, le Parlement italien va approuver une fois de plus le financement honteux du régime libyen en échange de la capture et de la détention de migrants dans ce pays pour les empêcher de demander l'asile en Europe*". "*Depuis 2017, ce pacte entre l'Italie et la Libye a condamné des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants à la mort, à la torture et à diverses formes de souffrance*".

200 migrants retenus illégalement dans une prison non officielle sont libérés

Les autorités libyennes ont annoncé lundi 6 mai 2024 avoir libéré quelque 200 migrants retenus illégalement dans une prison non officielle. L'opération a été menée dimanche par le Département des enquêtes criminelles (CID) de Benghazi, après "*avoir reçu des informations sur l'existence d'une maison servant de repaire pour immigrants*", indique un communiqué du ministère de l'Intérieur. Selon les premiers témoignages, les exilés étaient retenus dans la prison depuis près d'un an. Entassés dans des pièces transformées en cellules, ils affirment avoir subi des violences de la part de leurs ravisseurs. Les migrants "*ont été brutalement torturés*" afin de forcer leurs familles à payer de "*grosses sommes d'argent*" pour payer leur libération, précise le communiqué. Leur nationalité n'a pas été communiquée. Des femmes et des enfants étaient également retenus dans cette maison clandestine de Kufra, dans le sud-est de la Libye. Des photos publiées par le ministère de l'Intérieur sur Facebook montrent une dizaine de femmes assises par terre pendant l'opération policière. On peut aussi y voir des hommes sur des civières, transportés dans des ambulances.

Les policiers ont par ailleurs saisi dans la prison de l'argent, des armes et des téléphones – sûrement utilisés pour appeler les familles des exilés retenus captifs pendant qu'ils étaient torturés par les trafiquants. Plusieurs personnes ont été interpellées mais le propriétaire de la maison, un Libyen soupçonné d'être à la tête de ce trafic, est quant à lui toujours en fuite. Il est "*activement recherché*" par les autorités. La prison clandestine a été démolie. Les migrants de Kufra, eux, ont été pris en charge par les autorités après leur libération. D'après Refugees in Libya – qui documente la situation des migrants dans le pays – les exilés ont été transférés dans des centres de détention gérés par le département libyen de lutte contre la migration illégale (DCIM). Mais dans ces structures aussi, ils vivent dans des conditions particulièrement difficiles. Les migrants y sont la cible de violences, d'extorsion, de travail forcé ou encore de viols. Plusieurs ONG et de nombreux médias ont ces dernières années largement documenté les conditions de vie dans ces prisons, qualifiés par les exilés d'"*enfer sur terre*".

Les prisons non officielles comme celle de Kufra sont nombreuses en Libye, en proie au chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Les milices ont trouvé dans la question migratoire une manière de s'enrichir. Les groupes armés n'hésitent pas à kidnapper des exilés en pleine rue ou dans leur appartement, à filmer les tortures infligées dans le but d'extorquer de l'argent à leurs proches. Plusieurs personnes ont également expliqué craindre de sortir dans les rues, par peur d'un enlèvement.

SENEGAL

Ces derniers jours, plusieurs opérations ont aussi eu lieu plus en amont de la route des Canaries. Mardi 7 mai 2024, 186 personnes ont été interceptées au large du Sénégal par les garde-côtes. Tout d'abord, une première opération a mené à l'interception de "*67 candidats à l'émigration irrégulière en provenance de pays de la sous-région*", au large de Saint-Louis. Le même jour, sont 119 personnes, dont 20 femmes et 21 enfants, ont été interceptées par les autorités sénégalaises à une centaine de kilomètres de Dakar, alors qu'elles tentaient elles aussi de rejoindre les îles Canaries. Les passagers étaient partis de Gambie, selon la Marine sénégalaise qui précise avoir remis ces personnes "*aux services compétents pour enquête*".

TUNISIE

21 545 migrants interceptés en mer entre janvier et avril 2024

Selon la Garde nationale tunisienne, 21 545 exilés ont été arrêtés en mer sur les quatre premiers mois de cette année, contre 17 576 sur la même période en 2023. Le climat reste délétère en Tunisie pour les Noirs qui y survivent : beaucoup sont chassés des villes, arrêtés de manière arbitraire et parfois, abandonnés dans le désert aux frontières libyenne et algérienne.

Les interceptions de migrants au large de la Tunisie ont augmenté de 22,5% de janvier à avril par rapport à la même période en 2023, a annoncé la Garde nationale tunisienne. Au total, les garde-côtes ont "intercepté" 21 545 personnes sur les quatre premiers mois de cette année, contre 17 576 en 2023, pour un nombre d'opérations équivalent (751 contre 756). Dans le même temps, les autorités ont affirmé avoir repêché 291 corps de victimes de naufrage, en majorité des "étrangers" [des ressortissants d'Afrique subsaharienne] depuis le début de l'année, contre 572 sur la même période de 2023 en triplant presque son nombre d'opérations (1 967 contre 686).

À ses frontières extérieures, la Garde nationale a annoncé avoir stoppé l'entrée de 21 462 personnes sur son sol, depuis l'Algérie à l'ouest et la Libye à l'est, soit quatre fois plus que les 5 256 répertoriés l'année précédente.

La région de Sfax, deuxième ville du pays est restée l'épicentre des campements de migrants désireux de rejoindre l'Europe via l'île de Lampedusa - distante de 150 km environ. Environ 20 000 personnes y survivent actuellement, dans des conditions plus que précaires, au milieu de champs d'oliviers, parfois sans eau potable. Leur situation ne cesse de se dégrader : destruction des camps, arrestations arbitraires, comportements violents en mer, et envois dans le désert (libyen ou

algérien) où les migrants sont abandonnés sans eau ni nourriture.

"Il y a beaucoup d'arrestations à Sousse et Sfax. Les gens sont interpellés dans les appartements, dans la rue, dans les gares... D'habitude, les femmes et les enfants sont peu visés, mais ces derniers jours, tout le monde est arrêté", confie un Guinéen de Sfax terrifié à l'idée d'être envoyé dans le désert. Dans ce climat d'hostilité, la capitale n'est pas épargnée.

Les Noirs du pays craignent de revivre les expulsions vers le désert qui avaient eu lieu, l'été 2023. Un véritable traumatisme : des milliers d'entre eux raflés par l'armée avaient été abandonnés sans eau ni nourriture dans le désert libyen. Une centaine sont mortes de soif.

En Tunisie, le gouvernement s'attaque aux ONG de défense des droits des migrants

La présidente de l'association antiraciste Mnemty et l'ancienne présidente de la branche tunisienne de France Terre d'Asile ont été arrêtées et placées en garde à vue en Tunisie. En pleine campagne contre les migrants africains irréguliers, le président s'en est pris, lundi 6 mai 2024, sans les nommer, à *"des associations et des organisations"* qui reçoivent, selon lui, *"des sommes astronomiques de l'étranger"*. *"Ces associations pleurnichent et versent des larmes dans les médias. La plupart de leurs responsables sont des traîtres et des mercenaires"*. *"L'argent coule à flot pour ces gens-là et ceux qui prétendent les défendre"*, a encore accusé le président au sujet des organisations de défense des droits des migrants. Il a également évoqué l'appel d'offres publié récemment par une organisation pour héberger des migrants dans des chambres d'hôtel. Selon une chercheuse tunisienne spécialiste de la migration, la publication de cet appel d'offre destinée à rechercher des chambres d'hôtels pour y loger des exilés a enflammé les réseaux sociaux et a été détournée pour alimenter la rhétorique de grand remplacement du gouvernement tunisien.

Le climat anti-migrants se renforce chaque jour en Tunisie. Les autorités tunisiennes ont désormais dans leur viseur les membres des organisations de défense des droits des migrants. Mardi 7 mai, l'ancienne directrice de la branche tunisienne de France Terre d'Asile (FTDA), a été placée en garde à vue pour cinq jours. Dans un message posté mercredi, Pierre Henry, président de France Fraternités, a réagi à cette arrestation en dénonçant une *"situation folle, inacceptable et d'une exceptionnelle gravité"*. *"Terre d'asile Tunisie a été créée en 2012 à la suite d'une mission que j'avais effectué en compagnie de l'écrivaine nommée par l'ONU messagère de la paix. Terre d'asile Tunisie a fonctionné avec le soutien exclusif de la commission européenne, du HCR [Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU], de la coopération suisse, et différents ministères tunisiens"*.

La veille, la présidente de l'association antiraciste Mnemty, avait déjà été arrêtée et son domicile perquisitionné. Selon des médias tunisiens, cette militante antiraciste iconique, elle-même tunisienne à la peau noire, a été arrêtée par la police pour des soupçons de *"blanchiment d'argent"*. Elle et son association avaient été en première ligne dans la défense des migrants originaires d'Afrique subsaharienne en Tunisie après le discours du Président, dénonçant l'arrivée de *"hordes de migrants clandestins"* dans le cadre d'un complot *"pour changer la composition démographique"* du pays. En présidant une réunion du Conseil de sécurité nationale tunisien lundi 6 mai 2024, le président tunisien a répété que son pays *"ne sera pas une terre pour implanter ces gens-là"* et *"veillera à ne pas être un point de passage"*.

Vider les exilés de la ville de Tunis

Dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 mai 2024, plusieurs centaines de migrants subsahariens ont été expulsés de campements installés devant les locaux de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) à Tunis. *"Au moins 300 migrants, dont des réfugiés et demandeurs d'asile, des femmes et des enfants, ont été évacués par la force la nuit dernière"*, a indiqué le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), soulignant que *"des dizaines d'autres ont pris la fuite auparavant, par crainte d'opérations de déportation"*. Sans confirmer les évacuations, le ministère de l'Intérieur tunisien a diffusé un communiqué mentionnant des *"opérations de sécurité"* destinées à *"faire face à*

des atteintes à la sécurité publique, à la protection des biens publics et privés". Le ministère a aussi diffusé une vidéo montrant des policiers extraire des migrants de tentes et en détruire certaines et des agents d'entretien ramassant des déchets et remettant en ordre un parc. Sur une autre séquence, des dizaines d'exilés marchent en rangs serrés en pleine nuit dans une rue, vers une destination inconnue, sous contrôle étroit de la police. Selon le FTDES, trois campements improvisés, installés depuis au moins l'été dernier devant les sièges du HCR et de l'OIM ainsi que dans un jardin dans la zone du Lac, ont été vidés de leurs occupants. Entre 500 et 700 personnes y vivaient sans eau courante, ni électricité, ni sanitaires, beaucoup après avoir été chassées de leur logement et travail au cours des mois ayant suivi le violent discours anti-migrants du président tunisien.

Selon une chercheuse tunisienne, parmi ces personnes se trouvaient des jeunes réfugiés de l'ancien centre de Chouca, ouvert en 2011 par le HCR pendant la guerre en Libye. Le site avait accueilli jusqu'à 18 000 personnes au pic de la crise. Après la fermeture du centre, les jeunes avaient occupé une Maison de jeunesse à La Marsa. *" a appris dans le week-end qu'un groupe d'une dizaine de ces jeunes étaient en prison, mais on ne sait pas encore pour quelles raisons", a indiqué la chercheuse. Le FTDES a, de son côté, recueilli des témoignages de personnes ayant été expulsées vers la frontière algérienne. Des autocars encadrés par la police ont emmené les personnes pour "les transférer vers la frontière algérienne [...] Mais un certain nombre ont réussi à s'enfuir avant d'arriver dans la région de Beja" (nord-ouest), proche de l'Algérie, a indiqué le porte-parole de l'organisation. L'ONG "est inquiète sachant que parmi eux il y a des populations vulnérables (...) des gens ayant besoin d'assistance médicale, qui vivaient déjà dans des conditions inhumaines depuis des mois"*

Ces opérations font directement suite à une réunion jeudi à Rome des ministres de l'Intérieur d'Italie, Tunisie, Algérie et Libye. Pour la chercheuse, elles surviennent aussi alors que des discours de plus en plus virulent des politiques à l'encontre des migrants sont visibles sur les réseaux sociaux. L'objectif de ces expulsions pourrait être de vider la ville de Tunis de ces exilés, comme cela avait été fait en septembre dans le centre-ville de Sfax.

AMERIQUE

CANADA

En un an, les demandes d'asile au Canada ont bondi de 56 %. dans une lettre officielle adressée au premier ministre, le premier ministre du Québec assure que *"la situation [au Québec] est devenue insoutenable"*, la province déclarant recevoir 55 % des demandeurs d'asile du pays. avec des services publics à bout de souffle, le gouvernement provincial réclame plus d'un milliard de dollars à Ottawa et *"les pleins pouvoirs"* en matière d'immigration, assurant être au bord d'une *"crise humanitaire"*. Sur le terrain, les conditions d'accueil et d'hébergement de dizaines de milliers de demandeurs d'asile se détériorent.

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/focus/20240507-canada-le-qu%C3%A9bec-craint-une-crise-humanitaire-face-%C3%A0-l-augmentation-des-demandes-d-asile>

PANAMA

Le président du Panama, élu le 5 mai 2024, s'est engagé ce jeudi 9 mai 2024 à renvoyer les migrants qui traversent la jungle du Darien depuis la Colombie voisine pour tenter de gagner les États-Unis. *« Nous lancerons, avec l'aide internationale, un processus de rapatriement, dans le respect des droits de l'homme, de toutes les personnes qui s'y trouvent »*. Le 16 avril 2024, il avait promis de *« fermer »* aux migrants la jungle du Darien, qui s'étend sur 575 000 hectares et 266 kilomètres de long à la frontière entre le Panama et la Colombie. Plus de 520 000 personnes, en majorité des Vénézuéliens, ont traversé cette région inhospitalière en 2023. Et plus de 110 000 au

premier trimestre 2024, selon des statistiques officielles. « *Que ceux de là-bas - en Amérique du Sud - et ceux qui désirent venir le sachent, quiconque arrivera ici sera renvoyé dans son pays d'origine* », a lancé le président, un avocat de 64 ans qui doit prendre ses fonctions à la tête de l'État le 1er juillet. « *Notre Darien n'est pas une voie de transit, c'est notre frontière* », a ajouté le président-élu de droite.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20240510-panama-renvoyer-les-migrants-passant-jungle-darien-jose-raul-mulino>